

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2197

9 septembre 2008

SOMMAIRE

Accession Fund	105445	Kantec	105431
Amadeus (Europe) S. à r. l.	105426	Labmex International S.à r.l.	105454
Anfinanz Holding S.A.	105454	Marinopoulos Holding S.à.r.l.	105418
Anh-My S.A.	105427	Matériel ELWE Service Co	105430
APV (Gebomsa) S.à r.l.	105456	MC Immo Lux S.A.	105421
Asalux Serrurerie S.à r.l.	105455	New Zealand Properties S.A.	105429
Baypoint S.A.	105434	OCM Luxembourg Spirits Holdings S.à r.l.	105435
Bergerat Monnoyeur	105423	Parker Hannifin Bermuda Luxembourg S.C.S.	105429
BPB Valmarand S.A.	105412	Pegasus Management	105455
Building Immobiliare S.A.	105433	P.G. Invest S.A.	105430
Capinvest S.A.H.	105432	Pro Capital S.A.	105418
Capricorno Holding S.A.	105422	Quinlan Private CE Commercial Client Holdings #3 Sàrl	105430
ChallengeAir S.A.	105425	Rève International S.A.	105451
Chrystal Blue S.A.	105431	Rosalia Finance AG	105428
C.M.W. Canadian Mineral Water Develop- ment S.A.	105424	Rosalia Maritim AG	105425
Cobelguard	105410	Rosalia Real Estate AG	105424
Compagnie Fiduciaire Group	105423	Secapital S.à.r.l.	105410
Corporate Support and Facilities S.A. ...	105440	SGAM AI Hudson	105427
C. & P. International Holding S.A.	105453	Socgen International Sicav	105422
Embaquattro S.A.	105434	Sofinpro International S.A.	105451
EPI Partners	105455	Sogecar Centre S.A.	105420
Euroengineering S.à r.l.	105418	Sovina S.A.	105456
Fidelux S.A.	105432	Ter-Ellen S.A.	105443
Financière Transports et Organisations S.A.	105455	TS Elisenhof S.à r.l.	105417
Fincomp S.A.	105433	TS Nautilus (Rotebuhlplatz) S.à.r.l.	105417
Fobos-04 Investment S.A.	105431	TS Nautilus (Wamslerstrasse) S.à.r.l. ...	105418
Fromagerie de Luxembourg	105456	TS Nautilus (Westend Carree) S.à.r.l. ..	105423
Gas Shipping Stargas S.A.	105426	UniCredit Audit S.p.A. Luxembourg Branch	105426
Goodrich Luxembourg S.à r.l., S.C.S. ...	105439	VH Estates S.A.	105422
Habentia S.à r.l.	105456	Vratislavia Holdings S.A.	105427
ICGluxhold S.à r.l.	105415	WastelInvest (Lux) Holding Company S.à r.l.	105419
Immocemi S.A.	105428		
Immocemi S.A.	105428		
Industrie 2000 S.A.H.	105454		

Cobelguard, Société Anonyme.

Siège social: L-8295 Keispelt, 85, rue de Kehlen.
R.C.S. Luxembourg B 129.485.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008108671/607/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2008, réf. LSO-CS12850. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Secapital S.à.r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 108.305.

In the year two thousand eight, on the eighth day of July.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

KRUK S.A., a joint stock company, with registered office in 53-238 Wroclaw, Poland, Ul. Ostrowskiego 7,
duly represented by Mr Philippe PONSARD, ingénieur commercial, with professional address in L-1653 Luxembourg,
2, avenue Charles de Gaulle,

by virtue of a proxy given under private seal which after having been signed ne varietur by the appearing proxy holder
and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration,

acting as sole member of SECAPITAL S. à r. l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée de titrisation, with
registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Com-
panies Register at section B under number 108.305, incorporated on May 17, 2005 by a notarial deed, published in the
Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 1045 of October 15, 2005.

The Articles of Incorporation have been amended for the last time on December 17, 2007 pursuant to a deed of the
undersigned notary, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 198 of January 24, 2008.

The sole member, represented as above stated, requests the undersigned notary to document the following:

First resolution

The sole member resolves to increase the Company's corporate capital by an amount of PLN 1,000 (one thousand
Polish zloty) to raise it from PLN 57,060,000 (fifty-seven million sixty thousand Polish zloty) to PLN 57,061,000 (fifty-
seven million sixty-one thousand Polish zloty) by the creation and issue of 1 (one) new corporate unit with a nominal
value of PLN 1,000 (one thousand Polish zloty), to be issued at par against cash and benefiting of the same rights and
advantages as the presently issued corporate units and to allocate to the legal reserve an amount of PLN 4,765,600 (four
million seven hundred sixty-five thousand six hundred Polish zloty) to set it at its maximum, PLN 5,706,100 (five million
seven hundred six thousand one hundred Polish zloty).

Subscription - Payment

Thereupon, KRUK S.A., predesignated, represented as above stated, declares to subscribe the 1 (one) newly issued
corporate unit with a nominal value of PLN 1,000 (one thousand Polish zloty) and to fully pay it up and to allocate an
amount of PLN 4,765,600 (four million seven hundred sixty-five thousand six hundred Polish zloty) to the legal reserve,
both by a contribution in cash, so that the amount of PLN 4,766,600 (four million seven hundred sixty-six thousand six
hundred Polish zloty) is as of today at the free disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the
undersigned notary.

Second resolution

The sole member resolves to amend article five (5) of the Company's Articles of Incorporation, which shall forthwith
read as follows:

" **Art. 5.** The corporate capital of the company is fixed at PLN 57,061,000 (fifty-seven million sixty-one thousand Polish
zloty) divided into 57,061 (fifty-seven thousand sixty-one) corporate units with a nominal value of PLN 1,000 (one thou-
sand Polish zloty) each."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this
document, are estimated at approximately 9,300.- Euros.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who knows English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, said proxy holder signed together with the notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le huit juillet.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

KRUK S.A., société anonyme, ayant son siège social à 53-238 Wroclaw, Pologne, Ul. Ostrowskiego 7, ici représentée par Monsieur Philippe PONSARD, ingénieur commercial, demeurant professionnellement à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle,

spécialement mandaté à cet effet par procuration donnée sous seing privé laquelle, signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes avec laquelle elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement,

agissant en sa qualité d'associée unique de SECAPITAL S. à r. l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée de titrisation de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, à la section B, sous le numéro 108.305, constituée en date du 17 mai 2005 suivant un acte notarié publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1045 du 15 octobre 2005.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu en date du 17 décembre 2007 suivant un acte reçu par le notaire soussigné, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 198 du 24 janvier 2008.

L'associée unique, représentée comme stipulé ci-dessus, requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de PLN 1.000 (mille zloty polonais) afin de le porter de son montant actuel de PLN 57.060.000 (cinquante-sept millions soixante mille zloty polonais) à PLN 57.061.000 (cinquante-sept millions soixante et un mille zloty polonais), par la création et l'émission d'une part sociale nouvelle d'une valeur nominale de PLN 1.000 (mille zloty polonais) et bénéficiant des mêmes droits et avantages que les parts sociales déjà existantes et d'allouer la somme de PLN 4.765.600 (quatre millions sept cent soixante-cinq mille six cents zloty polonais) à la réserve légale pour la porter à son maximum de PLN 5.706.100 (cinq millions sept cent six mille cent zloty polonais).

Souscription et libération

Ensuite a comparu KRUK S.A., prédésignée et représentée comme ci-dessus stipulé, qui déclare souscrire la part sociale nouvelle ayant une valeur nominale de PLN 1.000 (mille zloty polonais) et la libérer intégralement et allouer à la réserve légale la somme de PLN 4.765.600 (quatre millions sept cent soixante-cinq mille six cents zloty polonais), le tout moyennant versement en numéraire, de sorte que le montant de PLN 4.766.600 (quatre millions sept cent soixante-six mille six cents zloty polonais) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, la preuve en ayant été apportée au notaire soussigné.

Deuxième résolution

L'associée unique décide de modifier l'article cinq (5) des statuts de la Société qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital social est fixé à PLN 57.061.000 (cinquante-sept millions soixante et un mille zloty polonais) représenté par 57.061 (cinquante-sept mille soixante et une) parts sociales d'une valeur nominale de PLN 1.000 (mille zloty polonais) chacune."

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature, payables par la Société en raison du présent acte, sont évalués approximativement à 9.300,- Euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française, et qu'à la demande de la même comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. PONSARD; J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 juillet 2008, Relation: LAC/2008/28660. — Reçu: sept mille deux cent vingt-et-un euros vingt-cinq cents (7221,25€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008108679/211/106.

(080126469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

BPB Valmarand S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4930 Bascharage, 190, boulevard J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 81.005.

In the year two thousand and eight, on the tenth of the month of July.

Before Us Maître Joseph ELVINGER, notary, residing in Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of BPB VALMARAND S.A., a joint stock company having its registered office at 5, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Münsbach, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 81.005, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on March 2, 2001, published in the Mémorial C n° 868 of October 11, 2001, and whose bylaws have been last amended pursuant to a deed of the undersigned notary of December 4, 2007, published in the Mémorial C n° 248 of January 30, 2008.

The meeting is chaired by Mr. Olivier Ferres, employee, with professional address at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

The chairman appointed as secretary and the meeting elected as scrutineer Régis Galiotto, employee, with professional address at Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to act:

I. That the shareholders present or represented and the number of their shares, as well as the bondholders, present or represented and the number of their bonds are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with this minute.

II. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation representing the entire share capital of the Company, presently fixed at two hundred ten million six hundred twenty-one thousand eight hundred Euro (€ 210,621,800.-) are present or represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all the items of its agenda.

III. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Transfer of the registered office of the Company from its present address to 190, boulevard J.F. Kennedy, L-4930 Bascharage.

2. Subsequent amendment of article 2, first paragraph of the Company's articles of incorporation to give it henceforth the following content:

Art. 2. First paragraph. "The registered office is established in Bascharage."

3. Change of the Company's financial year-end date to the thirty-first of December of each year, the accounting year which commenced on the first of October 2007 closing exceptionally on the thirty-first of December 2007.

4. Subsequent amendment of article 18 of the Company's articles of incorporation to give it henceforth the following content:

Art. 18. First paragraph. "The Company's financial year shall begin on the first of January and end on the thirty-first of December of each year."

5. Change of the date of the annual general meeting.

6. Subsequent amendment of article 15, first paragraph of the Company's articles of incorporation to give it henceforth the following content:

Art. 15. First paragraph. "The annual general meeting will be held in the Grand Duchy of Luxembourg at the place specified in the convening notice on the thirtieth of the month of April at 11.30 a.m. If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day."

IV. After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting, resolved to transfer the registered office of the Company from its present address 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach to 190, boulevard J.F. Kennedy, L-4930 Bascharage.

105413

Second resolution

The meeting resolved to amend article 2, first paragraph of the Company's articles of incorporation to give it henceforth the following content:

Art. 2. First paragraph . "The registered office is established in Bascharage."

Third resolution

The meeting resolved to change the Company's financial year-end date to the thirty-first of December of each year, the accounting year which commenced on the first of October 2007 closing exceptionally on the thirty-first of December 2007.

Fourth resolution

The meeting resolved to amend article 18 of the Company's articles of incorporation to give it henceforth the following content:

Art. 18. First paragraph . "The Company's financial year shall begin on the first of January and end on the thirty-first of December of each year."

Fifth resolution

The meeting resolved to change the date of the annual general meeting to the thirtieth of the month of April at 11.30 a.m.

Sixth resolution

The meeting resolved to amend article 15, first paragraph of the Company's articles of incorporation to give it henceforth the following content:

Art. 15. First paragraph . "The annual general meeting will be held in the Grand Duchy of Luxembourg at the place specified in the convening notice on the thirtieth of the month of April at 11.30 a.m. If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day."

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company are estimated at one thousand five hundred Euro (€ 1,500.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their Surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en langue française:

L'an deux mille huit, le dix du mois de juillet.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BPB VALMARAND S.A., ayant son siège social au 5, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Münsbach, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 81.005, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 2 mars 2001, publié au Mémorial C n° 868 du 11 octobre 2001, dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné le 4 décembre 2007, publié au Mémorial C n° 248 du 30 janvier 2008.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Olivier Ferres, employé privé, avec adresse professionnelle au 1B Heienhaff L-1736 Sennigerberg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Régis Galiotto employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent, ainsi que les obligataires, présents ou représentés et le nombre d'obligations qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il apparaît de cette liste de présence que la totalité des actions ainsi que la totalité des actions, représentant l'intégralité du capital social actuellement fixé à deux cent dix millions six cent vingt et un mille huit cents Euro (€

210.621.800,-) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à son ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1 Transfert du siège social de la société de son adresse actuelle au 190, boulevard J.F. Kennedy, L-4930 Bascharage.

2. Modification subséquente de l'article 2, premier alinéa des statuts de la Société afin de lui conférer désormais la teneur suivante:

Art. 2. Premier alinéa. "Le siège social est établi à Bascharage."

3. Changement de la date de clôture de l'année sociale au trente et un décembre de chaque année, l'année sociale ayant commencé le premier octobre 2007 se clôturant exceptionnellement au trente et un décembre 2007.

4. Modification subséquente de l'article 18, premier alinéa des statuts de la Société afin de lui conférer désormais la teneur suivante:

Art. 18. Premier alinéa. "L'année sociale de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année."

5. Changement de la date de l'assemblée générale annuelle.

6. Modification subséquente de l'article 15, premier alinéa des statuts de la Société afin de lui conférer désormais la teneur suivante:

Art. 15. Premier alinéa. "L'assemblée générale annuelle se tiendra au Grand-Duché de Luxembourg à l'endroit indiqué dans les convocations, le trente du mois d'avril à 11.30 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant."

IV. L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach au 190, boulevard J.F. Kennedy, L-4930 Bascharage.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 2, premier alinéa des statuts de la Société afin de lui conférer désormais la teneur suivante:

Art. 2. Premier alinéa. "Le siège social est établi à Bascharage."

Troisième résolution

L'assemblée décide de changer la date de clôture de l'année sociale au trente et un décembre de chaque année, l'année sociale ayant commencé le premier octobre 2007 se clôturant exceptionnellement au trente et un décembre 2007.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 18, premier alinéa des statuts de la Société afin de lui conférer désormais la teneur suivante:

Art. 18. Premier alinéa. "L'année sociale de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année."

Cinquième résolution

L'assemblée décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle au trente du mois d'avril à 11.30 heures.

Sixième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 15, premier alinéa des statuts de la Société afin de lui conférer désormais la teneur suivante:

Art. 15. Premier alinéa. "L'assemblée générale annuelle se tiendra au Grand-Duché de Luxembourg à l'endroit indiqué dans les convocations, le trente du mois d'avril à 11.30 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cinq cents Euro (€ 1.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: O FERRES; R. GALIOTTO; J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 juillet 2008, Relation LAC/2008/29161. — Reçu douze euros (12€).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 01^{er} août 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008108680/211/160.

(080126476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

ICGluxhold S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 118.065.

In the year two thousand and eight, on the thirtieth of June.

Before us Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

IC HOLDING CAYMAN LTD, an exempted company with limited liability under the laws of Cayman Islands, having its registered office at c/o offices of Walkers SPV Limited, Walker House, PO Box 908GT, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands and registered under number WK-166568,

here represented by Ms. Jacqueline Picard, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in on June 27th, 2008.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxy holder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole partner of ICGluxhold S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg having its registered office at 31, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 118065, incorporated pursuant to a notarial deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on 13 July 2006, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 1793, dated 26 September 2006 (hereinafter the "Company"). The articles of association of the Company have been amended for the last time pursuant to a notarial deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, dated 5 February 2007 published in the Mémorial number 1718, dated 14 August 2007.

The appearing party representing the whole corporate capital of the Company requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole partner decides to increase the Company's share capital by an amount of fifty-nine thousand seven hundred fifty euro (EUR 59,750.-), so as to raise it from its present amount of forty thousand euro (EUR 40,000.-) up to ninety-nine thousand seven hundred fifty euro (EUR 99,750.-) through the issue of two thousand three hundred ninety (2,390) shares, with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, having the same rights as the already existing shares.

Subscription and payment

The new shares have all been subscribed by IC HOLDING CAYMAN LTD, prequalified, here represented by Mrs. Jacqueline Picard, prenamed, by virtue of a proxy given on June 27th, 2008.

The shares subscribed by IC HOLDING CAYMAN LTD, prequalified, have been paid up by a contribution in cash, in the amount of fifty-nine thousand seven hundred fifty euro (EUR 59,750.-), which is evidenced to the notary by a blocking certificate. The amount of fifty-nine thousand seven hundred fifty euro (EUR 59,750.-) is allocated to the share capital account of the Company;

The amount of the increase of the share capital is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Second resolution

As a consequence of such increase of capital, the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

" **Art. 5.1.** The corporate capital is fixed at ninety-nine thousand seven hundred fifty Euro (EUR 99,750.-) represented by three thousand nine hundred ninety (3,990) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each (hereafter referred to as the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders"."

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to 1,700.- Euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing person known to the notary by name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le trente juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

IC HOLDING CAYMAN LTD, une société exemptée à responsabilité limitée constituée selon de droit des Iles Cayman, ayant son siège social à c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands et immatriculée sous le numéro WK-166568,

ici représenté par Jacqueline Picard, Rechtsanwältin, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 27 juin 2008.

La procuration signée ne varietur par le mandataire du comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant est l'associé unique de ICGluxe S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 31, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127668, constituée selon un acte notarié de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg en date du 13 juillet 2006, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 1793, daté du 26 September 2006 (ci-après la "Société"). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 février 2007, publié au Mémorial numéro 1718, daté du 14 août 2007.

Lequel comparant, représentant l'intégralité du capital social de la Société, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de cinquante-neuf mille sept cent cinquante euros (EUR 59.750,-) afin de le porter de son montant actuel de quarante mille euros (EUR 40.000,-) jusqu'à quatre vingt dix neuf mille sept cent cinquante euros (EUR 99.750,-) par l'émission de deux mille trois cent quatre vingt dix (2.390) parts sociales d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits que les parts sociales déjà existantes.

Souscription et paiement

Les parts sociales nouvelles ont toutes été souscrites par IC HOLDING CAYMAN LTD, prénommée, ici représenté par Jacqueline Picard, Rechtsanwältin, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 27 juin 2008.

Les parts sociales ainsi souscrites par IC HOLDING CAYMAN LTD, prénommée, ont été payées par un apport en numéraire, d'un montant de cinquante-neuf mille sept cent cinquante euros (EUR 59.750,-), ce qui a été prouvé au notaire instrumentant par un certificat de blocage. Le montant de cinquante-neuf mille sept cent cinquante euros (EUR 59.750,-) est affecté au capital social de la Société.

Le montant dudit apport est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5.1.** Le capital social souscrit est fixé à quatre vingt dix neuf mille sept cent cinquante euros (EUR 99.750,-) représenté par trois mille neuf cent quatre vingt dix neuf (3.990) parts sociales (les "Parts Sociales"), ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune. Les détenteurs de Parts Sociales sont dénommés ci-après les "Associés"."

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à 1.700,- Euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire de la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. PICARD, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 02 juillet 2008, Relation: LAC/2008/27053. — Reçu deux cent quatre-vingt-dix-huit euros et soixante-quinze cents (298,75 €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008108677/211/112.

(080126442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

TS Nautilus (Rotebuhlplatz) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 6.280.375,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 121.555.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2007 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2008.

ATOZ

Aerogolf Center, Bloc B, 1, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2008108676/4170/17.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09337. - Reçu 40,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

TS Elisenhof S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 9.335.000,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 120.940.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2007 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2008.

ATOZ

Aerogolf Center, Bloc B, 1, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2008108678/4170/17.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09351. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

TS Nautilus (Wamslerstrasse) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.289.125,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 121.540.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2007 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2008.

ATOZ

Aerogolf Center, Bloc B, 1, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2008108682/4170/17.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09350. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Euroengineering S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7243 Bereldange, 22-24, rue du X Octobre.

R.C.S. Luxembourg B 69.326.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008108670/607/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2008, réf. LSO-CS12854. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Marinopoulos Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 94.279.

Dépôt des comptes au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Halsey Group Sarl

Domiciliaire

Signatures

Référence de publication: 2008108675/6762/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09019. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Pro Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 113.993.

L'an deux mille huit, le vingt et un juillet.

Par-devant Maître Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme établie au Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination de "PRO CAPITAL S.A." (la «Société»), R.C.S. Luxembourg B 113.993, ayant son siège social au 57, route de Longwy, L-8080 Bertrange, constituée sous la dénomination de «PRO CAPITAL S.A.», suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 décembre 2005, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 870 du 3 mai 2006.

La séance est ouverte sous la présidence de Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.
Monsieur le Président désigne comme et l'assemblée élit comme scrutateur Myriam Olivie, avocat, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I. Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille cent quatre-vingt-dix actions (1.190) actions sans désignation de valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social de cinq cent vingt-sept mille (527.000,-) euro sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires ou de leur mandataire et des membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal, ensemble avec la procuration, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Transfert du siège de la Société du 57, route de Longwy, L-8080 Bertrange au 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange et modification de l'article 2 des statuts de la Société en conséquence;

2. Divers.

L'assemblée a ensuite pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège de la Société 57, route de Longwy, L-8080 Bertrange au 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange.

En conséquence, l'Article 2 des statuts de la Société est amendé et aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 2.** Le siège de la société est établi à Schuttrange.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration ou de l'administrateur unique, selon le cas (ci-après, le «conseil d'administration»).

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque les événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.»

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: R. GALIOTTO; M. OLIVIE; J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 juillet 2008. Relation LAC/2008/30977. — Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): FRANCIS SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 août 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008108710/211/52.

(080125965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

WastInvest (Lux) Holding Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 140.661.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg;
"le mandataire"

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société WastInvest Investments Limited, ayant son siège social à The Offices of Paget-Brown Trust Company Ltd., Boundary Hall, Cricket Square, P.O. Box 1111, Grand Cayman, KY1-1102 Cayman Islands, British West Indies, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés des Iles Cayman sous le numéro PB-214597;

"le mandant"

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société à responsabilité limitée WastelInvest (Lux) Holding Company S.à r.l., ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activités Syrdall, en cours d'inscription au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 24 juillet 2008, en voie de formalisation.

II.- Que le capital social de la société à responsabilité limitée WastelInvest (Lux) Holding Company S.à r.l., prédésignée, s'élève actuellement à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt cinq euros (EUR 25) chacune.

III.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société WastelInvest (Lux) Holding Company S.à r.l..

IV.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les parts sociales de la susdite société et qu'en tant qu'associé unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que son mandant, en tant que liquidateur, déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des associés et des parts sociales de la société dissoute.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les gérants de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans aux bureaux de la société dissoute.

Frais

Tous les frais et honoraires résultant du présent acte, évalués à six cent cinquante euros, sont à charge de la société dissoute.

Dont acte, passé à Junglinster, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: THILL - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 5 août 2008, Relation GRE/2008/3290. - Reçu douze euros 12 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 19 août 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008108742/231/51.

(080126674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Sogecar Centre S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8069 Bertrange, 7, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 53.342.

DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le trente et un juillet.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

La société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois "Shell Luxembourgeoise", établie et ayant son siège social à L-8005 Bertrange, 7, rue de l'Industrie, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 7479,

ici représenté par Monsieur Alain GAASCH, gérant en charge de la gestion journalière de "Shell Luxembourgeoise", demeurant à L-5880 Hesperange, 29, Ceinture um Schlass.

Laquelle partie comparante, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit ses déclarations et constatations:

a) Que la société anonyme "SOGECAR CENTRE S.A.", (ci-après la "Société"), avec siège social à L-8069 Bertrange, 7, rue de l'Industrie, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 53342, a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank BADEN, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 12 décembre 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 108 du 2 mars 1996.

- b) Que le capital social de la Société est fixé à un montant de trente et un mille Euros (31.000,- EUR), divisé en cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix Euros (310,- EUR) chacune, entièrement libérées.
- c) Que la partie comparante, représentée comme dit ci-avant, est devenue successivement propriétaire de toutes les actions de la Société.
- d) Que l'activité de la Société ayant cessé et que la partie comparante prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.
- e) Que la partie comparante, en tant qu'actionnaire unique, se désigne comme liquidateur de la Société.
- f) Qu'en cette qualité, elle requiert le notaire instrumentant d'acter qu'elle déclare avoir réglé tout le passif de la Société et avoir transféré tous les actifs à son profit.
- g) Que la partie comparante est investie de tous les éléments actifs de la Société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la Société même inconnus à ce jour.
- h) Que partant, la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.
- i) Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.
- j) Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires de la Société.
- k) Que les livres et documents de la Société, dissoute, seront conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège social à L-8005 Bertrange, 7, rue de l'Industrie.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de sept cent cinquante euros et la partie comparante, en tant qu'actionnaire unique, s'y engage personnellement.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, ès-qualité qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: GAASCH - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 août 2008. Relation GRE/2008/3311. — Reçu douze euros 12 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 19 août 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008108739/231/52.

(080126663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

MC Immo Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4761 Pétange, 23, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 104.402.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 1^{er} août 2008

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2011:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faiëncerie, L-1510 Luxembourg

Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008108786/534/16.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2008, réf. LSO-CT06967. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Capricorno Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 41.505.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 17 juillet 2008

Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2012:

- Monsieur Aldo MALACRIDA, administrateur de sociétés, demeurant 2 via Valdani, CH-6830 Chiasso,
- Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,
- Monsieur Reno Maurizio TONELLI, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, Luxembourg.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2012:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 17 juillet 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008108785/534/23.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT01952. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Socgen International Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 55.838.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle du jeudi 19 juin 2008

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires renouvelle, pour une période de un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Annuelle de juin 2009, les mandats d'Administrateurs de Messieurs De DAX Jérôme, D'ALLEST Christian, WEHRY Guillaume, DECALF Vincent et BECKER Michel.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-VL Luxembourg S.A., LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2008108777/3451/16.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT08082. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

VH Estates S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.
R.C.S. Luxembourg B 138.820.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire tenue le 31 juillet 2008

Est nommé commissaire aux comptes en remplacement d'Audiex S.A., commissaire aux comptes démissionnaire, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Studhalter Treuhand AG, 8, Matthofstrand, CH-6000, Luzern 14

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008108781/534/15.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT07471. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Compagnie Fiduciaire Group, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 70.422.

—
EXTRAIT

Suite à des cessions des parts du 26 juin 2008, le capital de la société est réparti comme suit:

	Parts
1. Monsieur Daniel CROISE, 13, rue Schiltzberg, L-6171 Godbrange, trois cent vingt-deux parts	322
2. Monsieur Thierry FLEMING, 33, rue des Merisiers, L-8253 Mamer, six cent cinquante sept parts	657
3. Monsieur Luc HANSEN, 69A, rue de Schoenfels, L-8151 Bridel, quatre cent soixante-dix parts	470
4. Monsieur Guy HORNICK, 8, Spierzelt, L-8063 Bertrange, neuf cent vingt-six parts	926
5. Monsieur Marc LAMESCH, 6, Hoimesbusch, L-5371 Schuttrange, neuf cent vingt-six parts	926
6. Monsieur Pierre LENTZ, 2, rue de l'indépendance, L-8021 Strassen, quatre cent soixante-dix parts	470
7. Monsieur Werner MÜLLERKLEIN, 8, Arbogaststrasse, D-54292 Trier-Ruwer, mille cent une parts	1.101
8. Monsieur Claude SCHMITZ, 20, route d'Iltzig, L-5231 Sandweiler, neuf cent vingt-six parts	926
9. Monsieur John SEIL, 10, op der Haangels, L-5322 Contern, six cent cinquante-sept parts	657
10. Monsieur Marc THILL, 5, chemin de la Guingette, F-57100 Thionville, mille cent parts	1.100
11. Monsieur Reno Maurizio TONELLI, 20, rue des Muguets, L-8035 Strassen, quatre cent soixante-dix parts	470
12. Monsieur Claude ZIMMER, 3, rue Nicolas Margue, L-2176 Luxembourg, neuf cent vingt-cinq parts	925
13. LUX TITRISATION S.à r.l., 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, mille cinquante parts	1.050
.....	<hr/>
Total	10.000

Luxembourg, le 14 juillet 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008108791/534/31.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08340. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Bergerat Monnoyeur, Société Anonyme.

Siège social: L-3961 Ehlinge, 4A, Zone d'Activités «Am Brill».

R.C.S. Luxembourg B 7.557.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 6 mai 2008

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- MONTBRUN Révision Sàrl, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, représentée par Monsieur Marc LAMESCH.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008108792/534/16.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2008, réf. LSO-CT06889. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

TS Nautilus (Westend Carree) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 10.879.750,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 121.559.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2007 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2008.

ATOZ

Aerogolf Center, Bloc B, 1, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2008108693/4170/17.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09339. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Rosalia Real Estate AG, Société Anonyme.

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 114.710.

—
Auszug aus der ordentlichen Hauptversammlung vom 27. Juni 2008

Nach eingehender Beratung fasst die Hauptversammlung am 27. Juni 2008 einstimmig folgende Beschlüsse:

Änderung und Zeichnungsberechtigung des Verwaltungsrates:

1. Frau Edith MAERTEN mit Berufsanschrift L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle, wird zum ordentlichen Mitglied des Verwaltungsrates ernannt.

Zeichnungsberechtigung: Einzelzeichnungsrecht

2. Herr Edgar REIFER mit Berufsanschrift in L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle, wird zum ordentlichen Mitglied des Verwaltungsrates ernannt.

Zeichnungsberechtigung: Einzelzeichnungsrecht

Die Mandate enden bei der Hauptversammlung, die im Jahre 2011 stattfindet.

Die Mandate und Zeichnungsberechtigung der bestehenden Mitglieder des Verwaltungsrates bleiben hiervon unberührt und wie bisher bestehen.

Wasserbillig, 27. Juni 2008.

Für die Versammlung

Heike Gottschalk

Référence de publication: 2008108804/680/24.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08277. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

C.M.W. Canadian Mineral Water Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 82.654.

—
Auszug aus der ordentlichen Hauptversammlung vom 20. Juni 2008

Nach eingehender Beratung fasst die Hauptversammlung am 20. Juni 2008 einstimmig folgende Beschlüsse:

Änderung und Zeichnungsberechtigung des Verwaltungsrates:

1. Frau Edith MAERTEN mit Berufsanschrift L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle, wird zum ordentlichen Mitglied des Verwaltungsrates ernannt.

Zeichnungsberechtigung: Einzelzeichnungsrecht

2. Herr Edgar REIFER mit Berufsanschrift in L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle, wird zum ordentlichen Mitglied des Verwaltungsrates ernannt.

Zeichnungsberechtigung: Einzelzeichnungsrecht

Die Mandate enden bei der Hauptversammlung, die im Jahre 2010 stattfindet.

Die Mandate und Zeichnungsberechtigung der bestehenden Mitglieder des Verwaltungsrates bleiben hiervon unberührt und wie bisher bestehen.

Wasserbillig, 20. Juni 2008.

Für die Versammlung

Heike Gottschalk

Référence de publication: 2008108805/680/24.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08273. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

ChallengeAir S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 112.681.

—
Auszug aus der ordentlichen Hauptversammlung vom 14. Juli 2008

Nach eingehender Beratung fasst die Hauptversammlung am 14. Juli 2008 einstimmig folgende Beschlüsse:

Änderung und Zeichnungsberechtigung des Verwaltungsrates:

1. Frau Edith MAERTEN mit Berufsanschrift L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle, wird zum ordentlichen Mitglied des Verwaltungsrates ernannt.

Zeichnungsberechtigung: Einzelzeichnungsrecht

2. Herr Edgar REIFER mit Berufsanschrift in L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle, wird zum ordentlichen Mitglied des Verwaltungsrates ernannt.

Zeichnungsberechtigung: Einzelzeichnungsrecht

Die Mandate enden bei der Hauptversammlung, die im Jahre 2010 stattfindet.

Die Mandate und Zeichnungsberechtigung der bestehenden Mitglieder des Verwaltungsrates bleiben hiervon unberührt und wie bisher bestehen.

Wasserbillig, 14. Juli 2008.

Für die Versammlung

Heike Gottschalk

Référence de publication: 2008108807/680/24.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08267. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Rosalia Maritim AG, Société Anonyme.

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 94.558.

—
Auszug aus der ordentlichen Hauptversammlung vom 13. Juni 2008

Nach eingehender Beratung fasst die Hauptversammlung am 13. Juni 2008 einstimmig folgende Beschlüsse:

Änderung und Zeichnungsberechtigung des Verwaltungsrates:

1. Frau Edith MAERTEN mit Berufsanschrift L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle, wird zum ordentlichen Mitglied des Verwaltungsrates ernannt.

Zeichnungsberechtigung: Einzelzeichnungsrecht

2. Herr Edgar REIFER mit Berufsanschrift in L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle, wird zum ordentlichen Mitglied des Verwaltungsrates ernannt.

Zeichnungsberechtigung: Einzelzeichnungsrecht

Die Mandate enden bei der Hauptversammlung, die im Jahre 2012 stattfindet.

Die Mandate und Zeichnungsberechtigung der bestehenden Mitglieder des Verwaltungsrates bleiben hiervon unberührt und wie bisher bestehen.

Wasserbillig, 13. Juni 2008.

Für die Versammlung

Heike Gottschalk

Référence de publication: 2008108808/680/24.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08264. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Amadeus (Europe) S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

R.C.S. Luxembourg B 100.094.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008108733/1276/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT07645. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Gas Shipping Stargas S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 39.161.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 5 août 2008

1. M. Massimiliano COPPOLA a démissionné de son mandat d'administrateur le 5 septembre 2007;

M. Livio PIANURA a démissionné de son mandat d'administrateur le 14 septembre 2007;

M. Luca PIANURA a démissionné de son mandat d'administrateur et de président du conseil d'administration le 27 septembre 2007.

2. L'assemblée générale des actionnaires a nommé comme nouveaux administrateurs:

- Monsieur Mario Gianfranco CATTAL, demeurant Via Novale, 3, CH-6965 Cadro, avec effet au 5 septembre 2007

- Madame Tania MOROSOLI, demeurant Via Pietro Lepori, 1, CH-6950 Tesserete, avec effet au 14 septembre 2007

- Madame Anna Maria BALLINARI, demeurant Via Novale, 3, CH-6965 Cadro, avec effet au 27 septembre 2007

Les mandats des administrateurs prendront fin lors de l'assemblée générale qui approuvera les comptes annuels 31 décembre 2008.

Luxembourg, le 5 août 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008108793/534/23.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT07525. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

UniCredit Audit S.p.A. Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 137.246.

Monsieur Giorgio EBREO, administrateur-délégué de la société anonyme de droit belge UniCredit Audit S.p.A. a décidé de nommer Monsieur Tiziano ARCANGELI, demeurant professionnellement, 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, né à Albano Laziale (Italie) le 5 novembre 1967 comme responsable (gérant technique) de la succursale.

Luxembourg, le 31 juillet 2008.

Pour avis

Signature

Référence de publication: 2008108794/534/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2008, réf. LSO-CT06405. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

SGAM AI Hudson, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 102.392.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale annuelle du jeudi 14 juillet 2008

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires renouvelle, pour une période de un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Annuelle de juillet 2009, les mandats d'Administrateurs de Messieurs Olivier LECLER, ASSAYAG Arié et RUAUDEL Benoît.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-VL Luxembourg S.A., LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2008108775/3451/16.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT08080. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Anh-My S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 102.093.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 4 août 2008

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 30 septembre 2007:

- Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, Luxembourg, Président;
- Monsieur Guy HORNICK, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, Luxembourg;
- Monsieur Thomas James Buchan SCOTT, avocat, demeurant au 28, King Street, SW1Y 6XA, Londres, Grande-Bretagne.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 30 septembre 2007:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008108796/534/23.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08309. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Vratislavia Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 56, rue Charles Martel.
R.C.S. Luxembourg B 101.882.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui s'est tenue le 5 août 2008 que le conseil d'administration est composé comme suit:

- Ivan Vohlmuth
- Victoria Management Services S.A., représentée par Christian Tailleur
- Efstratios Hatzipanagiotidis
- Roman Babka
- Przemyslaw Bielicki

Leurs mandats prendront fin à l'assemblée générale annuelle des actionnaires devant se tenir en 2011.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2008.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008108803/260/22.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT07892. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Rosalia Finance AG, Société Anonyme.

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 115.877.

—
Auszug aus der ordentlichen Hauptversammlung vom 10. Juli 2008

Nach eingehender Beratung fasst die Hauptversammlung am 10. Juli 2008 einstimmig folgende Beschlüsse:

Änderung und Zeichnungsberechtigung des Verwaltungsrates:

1. Frau Edith MAERTEN mit Berufsanschrift L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle, wird zum ordentlichen Mitglied des Verwaltungsrates ernannt. Zeichnungsberechtigung: Einzelzeichnungsrecht

2. Herr Edgar REIFER mit Berufsanschrift in L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle, wird zum ordentlichen Mitglied des Verwaltungsrates ernannt. Zeichnungsberechtigung: Einzelzeichnungsrecht

Die Mandate enden bei der Hauptversammlung, die im Jahre 2010 stattfindet.

Die Mandate und Zeichnungsberechtigung der bestehenden Mitglieder des Verwaltungsrates bleiben hiervon unberührt und wie bisher bestehen.

Wasserbillig, 10. Juli 2008.

Für die Versammlung

Heike Gottschalk

Référence de publication: 2008108806/680/22.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08269. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Immocemi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 48.614.

—
Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 juillet 2008

Le mandat des administrateurs Maître Albert WILDGEN, Maître Pierre METZLER et Maître François BROUXEL, tous les trois avocats, demeurant 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, et du commissaire aux comptes AACO S.à.r.l. (Accounting, Auditing, Consulting & Outsourcing S.à.r.l.), établie 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, est renouvelé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire décidant de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008108801/280/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03090. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Immocemi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 48.614.

—
Extrait des résolutions prises à la réunion du Conseil d'Administration du 17 juillet 2008

Maître Albert WILDGEN, avocat, demeurant à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, est nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2013.

105429

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008108800/280/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03088. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

New Zealand Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 83.712.

—
Auszug aus der ordentlichen Hauptversammlung vom 11. Juni 2008

Nach eingehender Beratung fasst die Hauptversammlung am 11. Juni 2008 einstimmig folgende Beschlüsse:

Änderung und Zeichnungsberechtigung des Verwaltungsrates:

1. Frau Edith MAERTEN mit Berufsanschrift L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle, wird zum ordentlichen Mitglied des Verwaltungsrates ernannt.

Zeichnungsberechtigung: Einzelzeichnungsrecht

2. Herr Edgar REIFER mit Berufsanschrift in L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle, wird zum ordentlichen Mitglied des Verwaltungsrates ernannt.

Zeichnungsberechtigung: Einzelzeichnungsrecht

Die Mandate enden bei der Hauptversammlung, die im Jahre 2013 stattfindet.

Die Mandate und Zeichnungsberechtigung der bestehenden Mitglieder des Verwaltungsrates bleiben hiervon unberührt und wie bisher bestehen.

Wasserbillig, 11. Juni 2008.

Für die Versammlung

Heike Gottschalk

Référence de publication: 2008108809/680/24.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08261. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Parker Hannifin Bermuda Luxembourg S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 113.245.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un acte reçu par Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 juillet 2008, enregistré à Luxembourg, actes civils, le 24 juillet 2008, LAC/2008/30725,

Que l'assemblée générale extraordinaire des associés de "Parker Hannifin Bermuda Luxembourg S.C.S.", ayant son siège social à 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, a décidé (i) d'accepter la démission de Parker Hannifin Bermuda L.P. de sa fonction de Gérant Commandité en charge de la gestion de la SCS avec effet au 17 juillet 2008, (ii) d'autoriser et approuver, conformément à l'article 6.2 du Contrat, le transfert de deux (2) Parts Sociales, représentant l'entière participation actuellement détenue par le Gérant Commandité dans la SCS, de Parker Hannifin Bermuda L.P. à Parker Hannifin (Bermuda) Ltd., une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon le droit des Bermudes, avec siège social à Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda, immatriculée auprès du Registre des Sociétés des Bermudes sous le numéro 42132, avec effet au 17 juillet 2008, et (iii) de nommer Parker Hannifin (Bermuda) Ltd. comme nouveau Gérant Commandité en charge de la gestion de la SCS avec effet à partir de 17 juillet 2008.

Que l'assemblée générale a décidé de modifier en conséquence l'article 1^{er} du Contrat de la SCS comme suit:

« **Art. 1^{er}. Raison Sociale.** Il existe, entre Parker Hannifin (Bermuda) Ltd. agissant en tant qu'associé commandité (le Gérant Commandité) et le(s) associé(s) commanditaire(s) (le(s) Commanditaire(s)) une société en commandite simple prenant la raison sociale de PARKER HANNIFIN BERMUDA LUXEMBOURG S.C.S. (la SCS), régie par le présent contrat (le Contrat) et par les lois du Grand Duché de Luxembourg, en particulier la loi du 10 août 1915, telle que modifiée (la Loi).»

Pour extrait conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2008.

Paul FRIEDERS

Notaire

Référence de publication: 2008109001/212/30.

(080126492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Matériel ELWE Service Co, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 218, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 16.466.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2008.

Fiduciaire Joseph Treis S.à.r.l.

57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg

Expert-Comptable, Reviseur d'Entreprises

Signature

Référence de publication: 2008108902/601/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2008, réf. LSO-CS09331. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

P.G. Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 130.253.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22.08.08.

P.G. INVEST S.A.

Jacopo ROSSI / Alexis DE BERNARDI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008108906/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09471. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Quinlan Private CE Commercial Client Holdings #3 Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 132.455.

1/ Le siège social correct de la société est le suivant: 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg

2/ La nouvelle adresse professionnelle du gérant de type A, Matthew Charles Fleming, est au 8, Raglan Road, Dublin 4 Ballsbridge, Irlande

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008108890/581/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09823. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

Kantec, Société à responsabilité limitée.

Capital social: CHF 5.378.480,00.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 5, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 118.316.

Extrait sincère et conforme des résolutions circulaires du conseil d'administration de Kantec S.à.r.l. (la «société») prises à Luxembourg le 10 juin 2008

Il est résolu de transférer le siège social de la Société de 58, rue Glesener, L-1630 Luxembourg au 5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg avec effet au 1^{er} août 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Kantec S.A.R.L.

Stephan LE GOUEFF

Gérant C

Référence de publication: 2008109002/1053/18.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2008, réf. LSO-CT06180. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Chrystal Blue S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 114.333.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 21 juillet 2008

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société CHRYSTAL BLUE S.A. tenue le 21 juillet 2008, que:

1. L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

2. L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Marco CAMERONI de son poste de Président et Administrateur et de Mme Marie Louise SCHMIT de son poste d'Administrateur, avec effet immédiat.

3. L'Assemblée nomme:

- M^e Aloyse MAY, né à Strasbourg (France) le 16 juillet 1954 et demeurant professionnellement au 41, av. de la Liberté à L-1930 Luxembourg, en Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- M. Gianmarco BERGERRE, né le 21 mai 1962 à La Hestre (Belgique), demeurant professionnellement au 8-10, rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg, Administrateur;

avec effet à dater de la présente Assemblée.

Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2008.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Le domiciliataire

Référence de publication: 2008108996/5387/27.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04982B. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Fobos-04 Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 102.609.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 22 juillet 2008

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société FOBOS-04 INVESTMENT S.A. tenue le 22 juillet 2008, que:

1. L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

2. L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Marco CAMERONI de son poste de Président et Administrateur et de Mme Marie Louise SCHMIT de son poste d'Administrateur, avec effet immédiat.

3. L'Assemblée nomme:

- M^e Aloyse MAY, né à Strasbourg (France) le 16 juillet 1954 et demeurant professionnellement au 41, av. de la Liberté à L-1930 Luxembourg, en Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- M. Gianmarco BERGERRE, né le 21 mai 1962 à La Hestre (Belgique), demeurant professionnellement au 8-10, rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg, Administrateur;

avec effet à dater de la présente Assemblée.

Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2008.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Le domiciliataire

Référence de publication: 2008108997/5387/27.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04997. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Fidelux S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 87.765.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 21 juillet 2008

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société FIDELUX S.A. tenue le 21 juillet 2008, que:

1. L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

2. L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Marco CAMERONI, de son poste de Président et Administrateur et de Mme Marie Louise SCHMIT de son poste d'Administrateur, avec effet immédiat.

3. L'Assemblée nomme:

- M^e Aloyse MAY, né à Strasbourg (France) le 16 juillet 1954 et demeurant professionnellement au 41, av. de la Liberté à L-1930 Luxembourg, en Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- M. Gianmarco BERGERRE, né le 21 mai 1962 à La Hestre (Belgique), demeurant professionnellement au 8-10, rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg, Administrateur;

avec effet à dater de la présente Assemblée.

Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2008.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Le domiciliataire

Référence de publication: 2008108994/5387/27.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04976. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Capinvest S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 112.893.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 21 juillet 2008

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société CAPINVEST S.A.H. tenue le 21 juillet 2008, que:

1. L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

2. L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Marco CAMERONI, de son poste de Président et Administrateur et de Mme Marie Louise SCHMIT de son poste d'Administrateur, avec effet immédiat.

3. L'Assemblée nomme:

- M^e Aloyse MAY, né à Strasbourg (France) le 16 juillet 1954 et demeurant professionnellement au 41, av. de la Liberté à L-1930 Luxembourg, en Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- M. Gianmarco BERGERRE, né le 21 mai 1962 à La Hestre (Belgique), demeurant professionnellement au 8-10, rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg, Administrateur;

avec effet à dater de la présente Assemblée.

Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2008.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Le domiciliataire

Référence de publication: 2008108995/5387/27.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04981. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Building Immobiliare S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 121.611.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 21 juillet 2008

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société BUILDING IMMOBILIARE S.A. tenue le 21 juillet 2008, que:

1. L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

2. L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Marco CAMERONI de son poste de Président et Administrateur et de Mme Marie Louise SCHMIT de son poste d'Administrateur, avec effet immédiat.

3. L'Assemblée nomme:

- M^e Aloyse MAY, né à Strasbourg (France) le 16 juillet 1954 et demeurant professionnellement au 41, av. de la Liberté à L-1930 Luxembourg, en Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- M. Gianmarco BERGERRE, né le 21 mai 1962 à La Hestre (Belgique), demeurant professionnellement au 8-10, rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg, Administrateur;

avec effet à dater de la présente Assemblée.

Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2008.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Le domiciliataire

Référence de publication: 2008108998/5387/27.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04978. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Fincomp S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 108.507.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 22 juillet 2008

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société FINCOMP, S.A. tenue le 22 juillet 2008, que:

1. L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

2. L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Marco CAMERONI, de son poste de Président et Administrateur et de Mme Marie Louise SCHMIT de son poste d'Administrateur, avec effet immédiat.

3. L'Assemblée nomme:

- M^e Aloyse MAY, né à Strasbourg (France) le 16 juillet 1954 et demeurant professionnellement au 41, av. de la Liberté à L-1930 Luxembourg, en Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- M. Gianmarco BERGERRE, né le 21 mai 1962 à La Hestre (Belgique), demeurant professionnellement au 8-10, rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg, Administrateur;

avec effet à dater de la présente Assemblée.

Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2008.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Le domiciliataire

Référence de publication: 2008108999/5387/27.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04994. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Embaquattro S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 99.751.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 21 juillet 2008

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société EMBAQUATTRO S.A. tenue le 21 juillet 2008, que:

1. L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

2. L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Marco CAMERONI, de son poste de Président et Administrateur et de Mme Marie Louise SCHMIT de son poste d'Administrateur, avec effet immédiat.

3. L'Assemblée nomme:

- M^e Aloyse MAY, né à Strasbourg (France) le 16 juillet 1954 et demeurant professionnellement au 41, av. de la Liberté à L-1930 Luxembourg, en Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- M. Gianmarco BERGERRE, né le 21 mai 1962 à La Hestre (Belgique), demeurant professionnellement au 8-10, rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg, Administrateur;

avec effet à dater de la présente Assemblée.

Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2008.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Le domiciliataire

Référence de publication: 2008109000/5387/27.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04990. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

Baypoint S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 76.933.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 21 juillet 2008

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société BAYPOINT S.A. tenue le 21 juillet 2008, que:

1. L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

2. L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Marco CAMERONI, de son poste de Président et Administrateur et de Mme Marie Louise SCHMIT de son poste d'Administrateur, avec effet immédiat.

3. L'Assemblée nomme:

- M^e Aloyse MAY, né à Strasbourg (France) le 16 juillet 1954 et demeurant professionnellement au 41, av. de la Liberté à L-1930 Luxembourg, en Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- M. Gianmarco BERGERRE, né le 21 mai 1962 à La Hestre (Belgique), demeurant professionnellement au 8-10, rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg, Administrateur;

avec effet à dater de la présente Assemblée.

Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2008.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial. Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Le domiciliataire

Référence de publication: 2008108993/5387/27.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04977. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

OCM Luxembourg Spirits Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 273.900,00.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 53, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 118.872.

In the year two thousand and eight, on the fourth of July.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of OCM Luxembourg Spirits Holdings S. à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 118 872 (the Company), incorporated pursuant to a deed of Maître André Schwachtgen, then notary residing in Luxembourg, on August 21, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1769 of September 21, 2006. The articles of association of the Company (the Articles) have been most recently amended pursuant to a deed of the undersigned notary on April 15, 2008, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Meeting was opened with Claude FEYEREISEN, lawyer, residing professionally in Luxembourg, in the chair.

Who appointed as secretary Tom STORCK, lawyer, residing professionally in Luxembourg.

The Meeting elected as scrutineer, Sophie ARVIEUX, lawyer, residing professionally in Luxembourg.

The bureau of the Meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. that the agenda of the Meeting was as follows:

1. Waiver of the convening notices;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 1,525.- (one thousand five hundred twenty five Euro) so as to bring the share capital of the Company to EUR 273,900.- (two hundred seventy-three thousand nine hundred Euro) by way of the issuance of 5 (five) new B Ordinary Shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each, and 56 (fifty-six) new F Ordinary Shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each, in consideration for payments in cash;

3. Subscription for the new shares and payment of the share capital increase as set out in item 2. above;

4. Amendment to Article 5.1 of the Company's articles of association (the Articles) to reflect the increase of the share capital as adopted under item 2 above;

5. Amendment to the books and registers of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to any manager of the Company, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the above changes in the books and registers of the Company; and

6. Miscellaneous.

II. that (i) 5,800 (five thousand eight hundred) A ordinary shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each (ii) 3,945 (three thousand nine hundred forty-five) A1 ordinary shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each, (iii) 194 (one hundred ninety-four) B ordinary shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each (iv) 128 (one hundred twenty-eight) C ordinary shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each, (v) 128 (one hundred twenty-eight) E ordinary shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each,

(vi) 620 (six hundred twenty) F ordinary shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each and (vii) 80 (eighty) G ordinary shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each representing 100% (one hundred per cent) of the share capital of the Company of 272,375.- (two hundred and seventy two thousand three hundred and seventy five Euro) were represented at the Meeting;

III. that the proxies of the shareholders represented and the number of their shares were shown on an attendance list, signed by the representatives of the shareholders represented and by the bureau of the Meeting, which would remain attached to the present minutes; and

IV. that the Meeting was regularly constituted and could validly deliberate on the items of the agenda.

Then the Meeting, after deliberation, unanimously took the following resolutions:

First resolution

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waived the convening notices, the shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which had been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolved to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 1,525.- (one thousand five hundred twenty five Euro) so as to bring the share capital of the Company to EUR 273,900.- (two hundred seventy-three thousand nine hundred Euro) by way of the issuance of 5 (five) new B Ordinary Shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each, and 56 (fifty-six) new F Ordinary Shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each, in consideration for payments in cash.

Third resolution

The Meeting approved and accepted the subscription and payment for the (i) 5 (five) new B Ordinary Shares and the (ii) 56 (fifty-six) new F Ordinary Shares as set out below and further acknowledged that those existing shareholders who/ which were not at this time subscribing for the newly issued shares had been offered and had not taken up their preferential subscription rights in respect of such issue.

In that respect the Meeting confirms that the article 13.5. of the Company whereby existing shareholders have been offered same amount of B Shares has been fulfilled.

Intervention - Subscription - Payment

I. Thereupon, Ms Elisa Gomez de Bonilla, residing in calle Estella 11, 5D, 28050 Madrid, Spain, duly represented by Claude FEYEREISEN, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declared that she subscribed for (i) 2 (two) new B Ordinary Shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each, and fully paid them up by making a contribution in cash in an aggregate amount of EUR 10,226.- (ten thousand two hundred twenty-six Euro) out of which an amount of EUR 50.- (fifty Euro) was to be allocated to the nominal share capital account of the Company and an amount of EUR 10,176.- (ten thousand one hundred seventy-six Euro) was to be allocated to the share premium account of the Company and (ii) sixteen (16) new F Ordinary Shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each, and fully paid them up by making a contribution in cash in an aggregate amount of EUR 400.- (four hundred Euro) to be fully allocated to the nominal share capital account of the Company.

II. Thereupon, Mr. Jack Keenan, residing in New York (USA), duly represented by Claude FEYEREISEN, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declared that he subscribed for (i) 3 (three) new B Ordinary Shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each, and fully paid them up by making a contribution in cash in an aggregate amount of EUR 15,339.- (fifteen thousand three hundred thirty-nine Euro) out of which an amount of EUR 75.- (seventy-five Euro) was to be allocated to the nominal share capital account of the Company and an amount of EUR 15,264.- (fifteen thousand two hundred sixty-four Euro) was to be allocated to the share premium account of the Company and (ii) 40 (forty) new F Ordinary Shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each, and fully paid them up by making a contribution in cash in an aggregate amount of EUR 1,000.- (one thousand Euro) to be fully allocated to the nominal share capital account of the Company.

The cash contributions described above had been evidenced to the undersigned notary by a certificate of blockage.

The amount of the increase of the share capital was forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which had been given to the undersigned notary.

Fourth resolution

The Meeting resolved to amend article 5.1 of the Articles to reflect the increase of the share capital as adopted in the above resolutions. Article 5.1 shall henceforth read as follows:

" **Art. 5.1.** The Company's corporate capital is fixed at EUR 273,900.- (two hundred seventy-three thousand nine hundred Euro) represented by 10,956 (ten thousand nine hundred fifty-six) shares, having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each, divided into:

(i) 5,800 (five thousand eight hundred) class A ordinary shares of EUR 25.- (twenty-five Euro) each (the "A Ordinary Shares");

(i) 3,945 (three thousand nine hundred and forty-five) class A1 ordinary shares of EUR 25.- (twenty-five Euro) each (the "A1 Ordinary Shares");

(iii) 199 (one hundred ninety-nine) class B ordinary shares of EUR 25.- (twenty-five Euro) each (the "B Ordinary Shares");

(iv) 128 (one hundred and twenty eight) class C ordinary shares of EUR 25.- (twenty-five Euro) each (the "C Ordinary Shares");

(v) 128 (one hundred and twenty eight) class E ordinary shares of EUR 25.- (twenty-five Euro) each (the "E Ordinary Shares");

(vi) 676 (six hundred seventy-six) class F ordinary shares of EUR 25.- (twenty-five Euro) each (the "F Ordinary Shares");
and

(vii) 80 (eighty) class G ordinary shares of EUR 25.- (twenty-five Euro) each (the "G Ordinary Shares").

The Company may also create and issue class D ordinary shares (in case of plurality the D Ordinary Shares and individually a D Ordinary Share) having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each.

The holders of the Shares are together referred to the Shareholders. Each Share entitles its holder to one vote."

Fifth resolution

The Meeting resolved to amend the books and registers of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to any manager of the Company, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the above changes in the books and registers of the Company.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company in relation to this deed are estimated at approximately EUR 1,300.- (one thousand three hundred Euro).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the members of the Bureau, said members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le quatre juillet.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés d'OCM Luxembourg Spirits Holdings S. à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 118.872 (la Société), constituée suivant acte de Maître André Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg, le 21 août 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1769 du 21 septembre 2006. Les statuts de la Société (les Statuts) avaient été modifiés pour la dernière fois suivant un acte du notaire instrumentant, le 15 avril 2008, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée a été ouverte sous la présidence de Claude FEYEREISEN, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg.

Lequel a désigné comme secrétaire Tom STORCK, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée a choisi comme scrutateur Sophie ARVIEUX, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'Assemblée ayant ainsi été constitué, le président a déclaré et a prié le notaire d'acter:

I. que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 1.525,- (mille cinq cent vingt-cinq euros) afin de porter le capital social de la Société à EUR 273.900,- (deux cent soixante-treize mille neuf cents euros) par l'émission de 5 (cinq) nouvelles Parts Sociales Ordinaires B, ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune et de 56 (cinquante-six) nouvelles Parts Sociales Ordinaires F, ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, en contrepartie de paiements en numéraire;

3. Souscription des nouvelles parts sociales et libération de l'augmentation de capital social déterminée au point 2. ci-dessus;

4. Modification de l'Article 5.1 des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter l'augmentation de capital social adoptée au point 2. ci-dessus;

5. Modification des livres et registres de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'enregistrement des modifications ci-dessus dans les livres et registres de la Société; et

6. Divers.

II. que (i) 5.800 (cinq mille huit cents) Parts Sociales Ordinaires A, ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, (ii) 3.945 (trois mille neuf cent quarante-cinq) Parts Sociales Ordinaires A1, ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, (iii) 194 (cent quatre-vingt-quatorze) Parts Sociales Ordinaires B, ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune (iv) 128 (cent vingt-huit) Parts Sociales Ordinaires C, ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, (v) 128 (cent vingt-huit) Parts Sociales Ordinaires E, ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune (vi) 620 (six cent vingt) Parts Sociales Ordinaires F, ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune et (vii) 80 (quatre-vingt) Parts Sociales Ordinaires G, ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune représentant 100% (cent pour cent) du capital social de la Société de EUR 272.375,- (deux cent soixante-douze mille trois cent soixante-quinze euros) étaient représentées à l'Assemblée;

III. Que les procurations des associés représentés et le nombre de leurs parts sociales apparaissent sur la liste de présence, signée par les représentants des associés et par le bureau de l'Assemblée, qui restera annexée au présent acte; et

IV. Que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Après délibération, l'Assemblée a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée a renoncé aux formalités de convocation, les associés représentés se considérant eux-mêmes comme dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur avait été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Assemblée a décidé d'augmenter le capital social de la Société EUR 1.525,- (mille cinq cent vingt-cinq euros) afin de porter le capital social de la Société à EUR 273.900,- (deux cent soixante-treize mille neuf cents euros) par l'émission de 5 (cinq) nouvelles Parts Sociales Ordinaires B, ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune et de 56 (cinquante-six) nouvelles Parts Sociales Ordinaires F, ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, en contrepartie de paiements en numéraire.

Troisième résolution

L'Assemblée a approuvé et a accepté la souscription et la libération des 5 (cinq) nouvelles Parts Sociales Ordinaires B et des 56 (cinquante-six) nouvelles Parts Sociales Ordinaires F de la manière indiquée ci-dessous et a reconnu que les associés existants qui n'ont pas souscrit à ce moment aux nouvelles parts sociales émises se sont vu proposer et n'ont pas exercé leurs droits de souscription préférentielle relatifs à cette émission.

Intervention - Souscription - Libération

I. Ms. Elisa Gomez de Bonilla, ayant sa résidence à calle Estella 11, 5D, 28050 Madrid Espagne, dûment représenté par Claude FEYEREISEN, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, a déclaré souscrire à (i) 2 (deux) nouvelles Parts Sociales Ordinaires B ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune et les a entièrement libérées par un apport en numéraire d'un montant total de EUR 10.226,- (dix mille deux cent vingt-six euros) dont un montant de EUR 50,- (cinquante euros) a été affecté au compte capital social nominal et un montant de EUR 10.176,- (dix mille cent soixante-seize euros) a été affecté au compte prime d'émission de la Société et (ii) 16 (seize) nouvelles Parts Sociales Ordinaires F ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune et les a entièrement libérées par un apport en numéraire d'un montant total de EUR 400,- (quatre cents euros) qui a été entièrement affecté au compte capital social nominal de la Société.

II. Mr. Jack Keenan, ayant sa résidence à New York (USA), dûment représenté par Claude FEYEREISEN, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, a déclaré souscrire à (i) 3 (trois) nouvelles Parts Sociales Ordinaires B ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune et les a entièrement libérées par un apport en numéraire d'un montant total de EUR 15.339,- (quinze mille trois cent trente neuf euros) dont un montant de EUR 75,- (soixante-quinze euros) a été affecté au compte capital social nominal et un montant de EUR 15.264,- (quinze mille deux cent soixante quatre euros) a été affecté au compte prime d'émission de la Société et (ii) 40 (quarante) nouvelles Parts Sociales Ordinaires F ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune et les a entièrement libérées par un apport en numéraire d'un montant total de EUR 1.000,- (mille euros) qui a été entièrement affecté au compte capital social nominal de la Société.

La preuve des paiements en numéraires décrit ci-dessous a été rapportée au notaire instrumentant par un certificat de blocage.

Le montant de l'augmentation de capital est à la disposition de la Société, la preuve en ayant été apportée au notaire instrumentant.

Quatrième résolution

L'Assemblée a décidé de modifier l'article 5.1 des Statuts afin de refléter l'augmentation de capital social et les nouvelles désignations des parts sociales adoptées aux résolutions ci-dessus. L'article 5.1 aura désormais la teneur suivante:

" **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à EUR 273.900,- (deux cent soixante-treize mille neuf cents euros) représenté par 10.956 (dix mille neuf cent cinquante-six) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, divisé en:

- (i) 5.800 (cinq mille huit cents) parts sociales ordinaires de classe A de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune (les "Parts Sociales Ordinaires A");
- (ii) 3.945 (trois mille neuf cent quarante-cinq) parts sociales ordinaires de classe A1 de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune (les "Parts Sociales Ordinaires A1");
- (iii) 199 (cent quatre-vingt-dix-neuf) parts sociales ordinaires de classe B de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune (les "Parts Sociales Ordinaires B");
- (iv) 128 (cent vingt-huit) parts sociales ordinaires de classe C de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune (les "Parts Sociales Ordinaires C");
- (v) 128 (cent vingt-huit) parts sociales ordinaires de classe E de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune (les "Parts Sociales Ordinaires E");
- (vi) 676 (six cent soixante-seize) parts sociales ordinaires de classe F de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune (les "Parts Sociales Ordinaires F"); et
- (vii) 80 (quatre-vingt) parts sociales ordinaires de classe G de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune (les "Parts Sociales Ordinaires G").

La Société peut également créer et émettre (i) des parts sociales ordinaires de classe D (en cas de pluralité les Parts Sociales Ordinaires D et individuellement, une Part Sociale Ordinaire D) ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

Les détenteurs des Parts Sociales sont désignés ensemble les Associés. Chaque Part Sociale donne droit à son détenteur à un vote."

Cinquième résolution

L'Assemblée a décidé de modifier les livres et registres de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'enregistrement des modifications ci-dessus dans les livres et registres de la Société.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incombent à la Société en rapport avec le présent acte est estimé à environ EUR 1.300,- (mille trois cents euros).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande des parties comparantes susnommées le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu aux membres du bureau, ceux-ci ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: C. Feyereisen, T. Storck, S. Arvieux et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 8 juillet 2008, LAC/2008/28037. — Reçu cent trente-quatre euros quatre-vingt-trois cents. Eur 0,5% = 134,83.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2008.

Martin SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008109677/5770/252.

(080126912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

Goodrich Luxembourg S.à r.l., S.C.S., Société en Commandite simple.

Capital social: USD 17.636,25.

Siège social: L-2124 Luxembourg, 102, rue des Maraichers.

R.C.S. Luxembourg B 133.034.

—
Extrait de la résolution du Conseil de Gérance de la Société en date du 29 juillet 2008

En date du 29 juillet 2008, le Conseil de Gérance de la Société a pris la résolution suivante:

- De transférer le siège de la société du 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 102, rue des Maraichers, L-2124 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet au 1^{er} juin 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2008.

Goodrich Luxembourg S.à r.l. S.C.S.

Signature

Référence de publication: 2008109670/6565/18.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08347. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080127490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

Corporate Support and Facilities S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 140.986.

— STATUTS

L'an deux mille huit, le treize août.

Par-devant Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch, en remplacement de son collègue, Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

A COMPARU:

La société WORTH ADVISORS INC. ayant son siège social à Via Espana and Elvira Mendez Street Delta Tower, 14th Floor, Panama City, République de Panama, inscrite au Microjacket sous le numéro 599050, document 1274968, ici représentés aux fins des présentes par Mademoiselle Nadia UWIMANA, comptable, demeurant à Arlon (Belgique), en vertu de procuration sous seing privée donnée le 12 août 2008.

La prédite procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, demeurera annexée aux présentes pour être formalisées avec elles.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elle déclare constituer.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de «CORPORATE SUPPORT AND FACILITIES S.A.».

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Le siège social pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit à l'intérieur de la commune du siège social.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée des actionnaires décidant comme en matière de modification des statuts.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se seront produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée

Art. 4. La société a pour objet social l'organisation et la tenue de comptabilité, le contrôle contractuel des comptes, conseils en matière fiscale, l'analyse par les procédés de la technique comptable de la situation et du fonctionnement des entreprises sous les aspects économiques et financiers tant pour son propre compte que pour le compte d'autres sociétés.

En général, la Société pourra faire toutes autres transactions commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou à tout autre objet social similaire ou susceptible d'en favoriser l'exploitation et le développement.

Art. 5. Le capital social est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (EUR 31.000,-), représenté par TROIS CENT DIX (310) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (EUR 100,-) chacune, entièrement libérées.

Les actions sont au porteur ou nominatives au choix de l'actionnaire dans les limites prévues par la loi.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le capital social pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

En cas d'augmentation du capital social, des droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Administration - Surveillance

Art. 6. En cas de pluralité d'actionnaires, la Société doit être administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Si la Société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la Société a seulement un actionnaire restant, le Conseil d'Administration peut être réduit à un Administrateur (L'"Administrateur Unique") jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires constatant l'existence de plus d'un actionnaire. Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration ou peut être l'Administrateur Unique de la Société. Dans un tel cas, son représentant permanent sera nommé ou confirmé en conformité avec la Loi.

Les Administrateurs ou l'Administrateur Unique sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Administrateurs élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

En cas de vacance du poste d'un administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président et s'il le décide ainsi, un ou plusieurs vice-présidents du conseil d'administration. Le premier président pourra être désigné par l'assemblée générale. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent désigné à cet effet.

Art. 7. Le conseil d'administration se réunit sur la convocation faite à la demande d'un administrateur au siège social sauf indication contraire dans les convocations.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis, étant entendu qu'un administrateur peut représenter plus d'un de ses collègues. Pareil mandat doit reproduire l'ordre du jour et peut être donné par lettre, télégramme ou télex, ces deux derniers étant à confirmer par écrit.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des votants.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par deux administrateurs ou par un ou plusieurs mandataires désignés à ces fins.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et des statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être des actionnaires de la société.

Art. 12. Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur Unique, par la signature unique de son Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux Administrateurs ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'administration ou par l'Administrateur Unique de la Société, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur-délégué nommé pour la gestion et les opérations courantes de la Société et pour la représentation de la Société dans la gestion et les opérations courantes, par la seule signature de l'Administrateur-délégué, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixé par l'assemblée générale.

Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg, tel qu'indiqué dans la convocation, le troisième vendredi du mois de mai à 11.00 heures.

Si la date de l'assemblée extraordinaire tombe un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s).

Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le dixième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

L'assemblée des actionnaires délibérera et prendra ses décisions conformément aux dispositions légales en vigueur au moment de la tenue de l'assemblée.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels dans les formes prévues par la loi. Il les remet un mois avant l'assemblée générale ordinaire aux commissaires.

Art. 19. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société.

Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital souscrit.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra sous l'observation des règles y relatives et recueillant les approbations éventuellement nécessaires en vertu de la loi, verser des acomptes sur dividende.

La société pourra acquérir ses propres actions en observant toutefois à ce sujet les conditions et limitations prévues par la loi.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. Sauf dissolution judiciaire, la dissolution de la société ne peut résulter que d'une décision prise par l'assemblée générale dans les formes prescrites pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Par dérogation à l'article dix-huit des statuts, le premier exercice commence aujourd'hui et finira trente et un décembre deux mille huit.

Par dérogation à l'article quinze des statuts, la première assemblée annuelle se tiendra en deux mille neuf.

Souscription - Libération

Les statuts ayant été ainsi arrêtés, les trois cent dix (310) actions ont été souscrites comme suit:

	Actions
WORTH ADVISORS INC., Trois cent dix actions	310
TOTAL: TROIS CENT DIX actions.	310

Toutes les actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que la somme de TRENTE ET UN MILLE EUROS (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément, par la production d'un certificat bancaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article vingt-six de la loi 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Estimation des frais

Le montant au moins approximatif des frais, dépenses et rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, sont évalués sans préjudice à la somme de mille quatre cents euros (EUR 1.400).

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la société, l'actionnaire unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. Est nommée administrateur unique de la société:

Mademoiselle Nadia UWIMANA, comptable, née à Nyarugenge-Kigali (Rwanda) le 15 août 1980, demeurant à route de Bouillon, 20, B-6700 Arlon (Belgique).

2. Est nommée commissaire aux comptes de la société:

Madame Anne BEVIERE, employée privée, née à Fourmies (France) le 28 février 1965, demeurant professionnellement au 39, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

3. Les mandats de l'administrateur unique et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2014.

4. Le siège de la société est fixé à L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey

Le notaire instrumentant a rendu attentif la comparante au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par la comparante.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénoms usuels, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte

Signé: N. Uwimana, M. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 août 2008, LAC/2008/34185. — Reçu cent cinquante-cinq euros à 0,5%: 155,- €. Le Receveur (signé): Fr. Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008109688/220/170.

(080126983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

Ter-Ellen S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 16.137.

L'an deux mille huit, le neuf juillet.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding "TER-ELLEN S.A." ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 13 juillet 1978, publié au Mémorial C numéro 238 du 3 novembre 1978.

L'assemblée est présidée par Madame Fadhila MAHMOUDI, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Marisa CAVUOTO, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Antonio RAFFA, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I) Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II) Qu'il apparaît de cette liste de présence que les 96.000 (quatre-vingt-seize mille) actions de catégorie A et les 32.000 (trente-deux mille) actions de catégorie B sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée est régulièrement constituée et peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour dont les actionnaires déclarent avoir parfaite connaissance.

III) Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1) Modification du dernier alinéa de l'article premier des statuts comme suit:

"La durée de la société est illimitée."

2) Remplacement du dernier paragraphe de l'article quatre des statuts par le texte suivant:

"En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants nommés par l'assemblée générale ont le droit de pourvoir provisoirement au remplacement, cette décision sera ratifiée par la prochaine assemblée générale.

3) Suppression de l'article sept des statuts et renumérotation des articles suivants.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de modifier le dernier alinéa de l'article premier des statuts comme suit:

"La durée de la société est illimitée."

105444

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de remplacer le dernier paragraphe de l'article quatre des statuts par le texte suivant:

"En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants nommés par l'assemblée générale ont le droit de pourvoir provisoirement au remplacement, cette décision sera ratifiée par la prochaine assemblée générale.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de supprimer l'article sept des statuts et de renuméroter les articles suivants des statuts.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

A la demande des comparants, le notaire, qui parle et comprend l'anglais, a établi le présent acte en français suivi d'une version anglaise. Sur demande des comparants, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte français fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénoms usuels, état et demeure, les membres du bureau ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and eight, on the ninth of July.

Before Us Maître Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg,

Was held an Extraordinary General Meeting of the Shareholders of "TER-ELLEN S.A.", having its registered office in Luxembourg, incorporated by a notarial deed on the 13th of July 1978, published in the Mémorial C number 238 of November 3, 1978.

The meeting is presided over by Mrs. Fadhila MAHMOUDI, employee, with professional address in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mrs Marisa CAVUOTO, employee, with professional address in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Antonio RAFFA, lawyer, with professional address in Luxembourg.

The chairman declares and requests the notary to record:

I.- That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II.- As it appears from the attendance list, the 96,000 (ninety-six thousand) class A shares and the 32,000 (thirty-two thousand) class B shares are represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting is regularly constituted and can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders declare having had full prior knowledge.

III.- That the agenda of the extraordinary general meeting is the following:

1) To amend the last paragraph of article one of the articles of incorporation to read as follows:

"The corporation is established of an unlimited period."

2) To replace the last paragraph of article four of the articles of incorporation by the following:

"In the event of a vacant directorship previously appointed by general meeting, the remaining directors as appointed by general meeting have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

3) To cancel article seven and renumbering of the articles of incorporation.

After the foregoing has been approved by the Meeting, the same unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting resolves to amend the last paragraph of article one of the articles of incorporation to read as follows:

"The corporation is established of an unlimited period."

Second resolution

The meeting resolves to replace the last paragraph of article four of the articles of incorporation by the following:

"In the event of a vacant directorship previously appointed by the general meeting, the remaining directors as appointed by the general meeting have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

Third resolution

The meeting resolves to cancel article seven and to renumber the following articles of the articles of incorporation.

There being no further business on the Agenda, the Meeting was thereupon closed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in French followed by an English version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the French and the English text, the French version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.
The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with the notary, the present original deed.

Signé: F. MAHMOUDI, M. CAVUOTO, A. RAFFA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 14 juillet 2008. Relation: LAC/2008/29014. — Reçu douze euros (12,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008109666/242/100.

(080127244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

Accession Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 99.752.

In the year two thousand and eight, on the thirtieth of July.

Before Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of a société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé named "Accession Fund" (hereinafter referred to as the "Company"), having its registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies under number B 99752 and incorporated pursuant to a deed dated 23 February 2004 drawn up by the Luxembourg notary Joseph Elvinger, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, under number C 507 dated 14 May 2004, page 24296. The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed dated 15 December 2006 drawn up by the Luxembourg notary Jean-Joseph Wagner, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, under number 26 dated 23 January 2007, page 1213.

The meeting is presided by Kristof MEYNAERTS, juriste, professionally residing in L-2314 Luxembourg, who appoints as secretary Diane d'Ocquier, lawyer, professionally residing in L-2314 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Diane d'Ocquier, lawyer, professionally residing in L-2314 Luxembourg.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman requests the notary to act that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the shareholders or their proxies, by the office of the meeting and the notary. The said list as well as the proxies ne varietur will be registered with this deed.

II. It appears from the attendance list, that out of 261.363,23 registered shares, 257.007,68 shares are represented in this extraordinary general meeting. All the shareholders declare having been informed in advance on the agenda of the meeting and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on the aforesaid agenda of the meeting.

III. The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Change in Fund-Periods

Amendment of the definition of "Commitment Period",

(i) in the Definitions section of the articles of incorporation of the Company to read as follows:

""Commitment Period": the period, ending at latest by the fourth anniversary of the Final Closing, during which it is envisaged that all Investors' Commitments to subscribe for Shares under the Subscription Agreement will be drawn down and paid to the Company", and

(ii) in Section 1 (Definitions) of the prospectus of the Company to read as follows:

""Commitment Period": the period, ending at latest by the fourth anniversary of the Final Closing, during which it is envisaged that all Investors' Commitments to subscribe for Shares under the Subscription Agreement will be drawn down and paid to the Fund subject to the conditions as set out under section 6.5 herein"

Amendment of Section 8.1 (Term of the Fund) of the prospectus of the Company to read as follows:

"The intended term of the Fund shall be seven years from the Final Closing and shall consist of:

- a) a Commitment Period of four years from the Final Closing, followed by
- b) a holding and divestment period of up to three years.

The Fund will therefore in principle expire on 30 June 2012. However, the term of the Fund may be extended twice upon proposal by the Board by one additional year on each occasion, provided however that the Commitment Period may be extended only once. Any extension request by the Board requires a Super-Majority approval of the Shareholders."

2. Change in investment restrictions

Amendment of Section 4.2, d) of the prospectus of the Company to read as follows:

"d) The Fund may invest directly or indirectly up to 100% of the total Commitments of the Fund in office properties. The Fund may invest directly or indirectly up to 40% of the total Commitments of the Fund in warehousing/logistics property and up to 60% of the total Commitments of the Fund in properties for retail purposes (such as shopping centers)."

3. Change in reporting period to quarterly

Amendment of the prospectus of the Company to reflect the increased frequency of unaudited financial reporting from semi-annual to quarterly reports, in particular amendment of the second-to-last bullet point of the Important Information section, the second paragraph of Section 4.1 (Investment objective), the first paragraph of Section 16 (Information for the Shareholders) and item h) of Section 17 (Documents available for inspection) of the prospectus of the Company.

4. Amendments due to changes in Luxembourg law

Amendment of the articles of incorporation and the prospectus of the Company to comply with the Luxembourg law of 13 February 2007 on specialised investment funds, which has repealed and replaced the Luxembourg law of 19 July 1991 on undertakings for collective investment the securities of which are not intended to be placed with the public, resulting in the following amendments:

(i) the replacement of the definition of "Law of 19 July 1991" in the Definitions section of the articles of incorporation of the Company and in Section 1 (Definitions) of the prospectus of the Company to read as follows:

""Law of 13 February 2007": the Luxembourg law of 13 February 2007 on specialised investment funds";

(ii) the replacement of any references to "Law of 19 July 1991" or to "Law of 19 July 1991 on undertakings for collective investment the securities of which are not intended to be placed with the public" in the articles of incorporation and the prospectus of the Company by "Law of 13 February 2007" respectively "Law of 13 February 2007 on specialised investment funds, in particular in the third paragraph of Article 4, in the last paragraph of Article 10(1), in the second paragraph of Article 23, in the second paragraph of Article 29 and in the first paragraph of Article 34 of the articles of incorporation of the Company, as well as in the first bullet point of the Important Information section of the prospectus of the Company; and

(iii) the replacement of the term "société d'investissement à capital variable" and its abbreviation "SICAV" in the articles of incorporation and the prospectus of the Company by the term "société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé" and its abbreviation "SICAV-FIS", in particular in Article 1 of the articles of incorporation of the Company, as well as on the cover page, in the Definitions section, in the second bullet point of the Important Information Section and in the first paragraph of Section 9 (Corporate Information) of the prospectus of the Company.

5. Amendments due to prior resolutions

Amendment of the prospectus of the Company to include

(i) the appointment of Mrs Alexandra Brehm as member of the board of directors of the Company, in particular amendment of Section 2.2 (The Board of directors) of the prospectus of the Company; and

(ii) the appointment of Ernst & Young as the auditor of the Company, in particular amendment of Section 2.3 (The Investment Advisor, central administration and legal advisers) of the prospectus of the Company, both adopted at the extraordinary general meeting of Shareholders held on 31 March 2008;

(iii) the transfer of the registered office of the Company to 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, adopted by the board of directors of the Company on 1 August 2006, in particular amendment of the cover page and Section 17 (Documents available for inspection) of the prospectus of the Company; and

(iv) the transfer of the registered office of Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A., in its capacity as custodian, domiciliary and corporate agent, administrative agent, principal paying agent and registrar and transfer agent of the Company, to 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, in particular amendment of Section 2.3 (The Investment Advisor, central administration and legal advisers) of the prospectus of the Company.

6. Amendment of Section 9 (Corporate Information) of the prospectus of the Company to include a reference to the amendments made to the articles of incorporation of the Company made by the present general meeting of Shareholders.

7. Acknowledgement that all of the above amendments to the articles of incorporation and the prospectus of the Company are subject to the review and conditional to the approval by the Luxembourg supervisory authority, the Commission de Surveillance du Secteur Financier.

8. Any other business.

After deliberation, the following resolutions were taken by the general meeting of shareholders of the Company in accordance with article 25 of the Company's articles of incorporation:

First resolution

The general meeting of shareholders decides to amend the definition of "Commitment Period":

(i) in the Definitions section of the articles of incorporation of the Company to read as follows:

""Commitment Period": the period, ending at latest by the fourth anniversary of the Final Closing, during which it is envisaged that all Investors' Commitments to subscribe for Shares under the Subscription Agreement will be drawn down and paid to the Company", and

(ii) in Section 1 (Definitions) of the prospectus of the Company to read as follows:

""Commitment Period": the period, ending at latest by the fourth anniversary of the Final Closing, during which it is envisaged that all Investors' Commitments to subscribe for Shares under the Subscription Agreement will be drawn down and paid to the Fund subject to the conditions as set out under section 6.5 herein".

In addition, the general meeting of shareholders decides to amend Section 8.1 (Term of the Fund) of the prospectus of the Company to read as follows:

"The intended term of the Fund shall be seven years from the Final Closing and shall consist of:

- a) a Commitment Period of four years from the Final Closing, followed by
- b) a holding and divestment period of up to three years.

The Fund will therefore in principle expire on 30 June 2012. However, the term of the Fund may be extended twice upon proposal by the Board by one additional year on each occasion, provided however that the Commitment Period may be extended only once. Any extension request by the Board requires a Super-Majority approval of the Shareholders."

Second resolution

The general meeting of shareholders decides to amend Section 4.2, d) of the prospectus of the Company to read as follows:

"d) The Fund may invest directly or indirectly up to 100% of the total Commitments of the Fund in office properties. The Fund may invest directly or indirectly up to 40% of the total Commitments of the Fund in warehousing/logistics property and up to 60% of the total Commitments of the Fund in properties for retail purposes (such as shopping centers)."

Third resolution

The general meeting of shareholders decides to amend the prospectus of the Company to reflect the increased frequency of unaudited financial reporting from semi-annual to quarterly reports, in particular to amend the second-to-last bullet point of the Important Information section, the second paragraph of Section 4.1 (Investment objective), the first paragraph of Section 16 (Information for the Shareholders) and item h) of Section 17 (Documents available for inspection) of the prospectus of the Company.

Fourth resolution

The general meeting of shareholders decides to amend the articles of incorporation and the prospectus of the Company to comply with the Luxembourg law of 13 February 2007 on specialised investment funds, which has repealed and replaced the Luxembourg law of 19 July 1991 on undertakings for collective investment the securities of which are not intended to be placed with the public, resulting in the following amendments:

(i) the replacement of the definition of "Law of 19 July 1991" in the Definitions section of the articles of incorporation of the Company and in Section 1 (Definitions) of the prospectus of the Company to read as follows:

""Law of 13 February 2007": the Luxembourg law of 13 February 2007 on specialised investment funds";

(ii) the replacement of any references to "Law of 19 July 1991" or to "Law of 19 July 1991 on undertakings for collective investment the securities of which are not intended to be placed with the public" in the articles of incorporation and the prospectus of the Company by "Law of 13 February 2007" respectively "Law of 13 February 2007 on specialised investment funds, in particular in the third paragraph of Article 4, in the last paragraph of Article 10(1), in the second paragraph of Article 23, in the second paragraph of Article 29 and in the first paragraph of Article 34 of the articles of incorporation of the Company, as well as in the first bullet point of the Important Information section of the prospectus of the Company; and

(iii) the replacement of the term "société d'investissement à capital variable" and its abbreviation "SICAV" in the articles of incorporation and the prospectus of the Company by the term "société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé" and its abbreviation "SICAV-FIS", in particular in Article 1 of the articles of incorporation of the Company, as well as on the cover page, in the Definitions section, in the second bullet point of the Important Information Section and in the first paragraph of Section 9 (Corporate Information) of the prospectus of the Company.

Fifth resolution

The general meeting of shareholders decides to amend the prospectus of the Company to include:

(i) the appointment of Mrs Alexandra Brehm as member of the board of directors of the Company, in particular amendment of Section 2.2 (The Board of directors) of the prospectus of the Company; and

(ii) the appointment of Ernst & Young as the auditor of the Company, in particular amendment of Section 2.3 (The Investment Advisor, central administration and legal advisers) of the prospectus of the Company, both adopted at the extraordinary general meeting of Shareholders held on 31 March 2008;

(iii) the transfer of the registered office of the Company to 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, adopted by the board of directors of the Company on 1 August 2006, in particular amendment of the cover page and Section 17 (Documents available for inspection) of the prospectus of the Company; and

(iv) the transfer of the registered office of Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A., in its capacity as custodian, domiciliary and corporate agent, administrative agent, principal paying agent and registrar and transfer agent of the Company, to 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, in particular amendment of Section 2.3 (The Investment Advisor, central administration and legal advisers) of the prospectus of the Company.

Sixth resolution

The general meeting of shareholders decides to amend Section 9 (Corporate Information) of the prospectus of the Company to include a reference to the amendments made to the articles of incorporation of the Company made by the present general meeting of Shareholders.

Seventh resolution

The general meeting of shareholders decides to acknowledge that all of the above amendments to the articles of incorporation and the prospectus of the Company are subject to the review and conditional to the approval by the Luxembourg supervisory authority, the Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand eight hundred and fifty (1,850.-) Euro.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-huit juillet.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'une société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé sous la dénomination de Accession Fund (la "Société"), ayant son siège social aux 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 99752 et constituée en vertu d'un acte du notaire Joseph Elvinger du 23 février 2004, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro C 507 du 14 mai 2004, page 24296. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois en vertu d'un acte du notaire Jean-Joseph Wagner du 15 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro 26 du 23 janvier 2007, page 1213.

L'assemblée est présidée par Kristof MEYNAERTS, juriste, demeurant professionnellement à L-2314 Luxembourg, lequel désigne comme secrétaire Diane d'Ocquier, demeurant professionnellement à L-2314 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Diane d'Ocquier, avocat, demeurant professionnellement à L-2314 Luxembourg.

Les comparants de l'assemblée ayant été désignés, le Président déclare et prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations ne varietur, une fois signées par les comparants, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Il ressort de la liste de présence que sur les 261.363,23 actions nominatives émises 257.007,68 actions sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire. Tous les actionnaires déclarent avoir été préalablement informé de l'agenda et renoncent aux convocations et formalités requises. L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur tous les points figurant à son ordre du jour.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Changement dans les Périodes du Fonds

Modification de la définition de "Période d'Engagement",

(v) dans la section Définitions des statuts de la Société, laquelle sera dorénavant rédigée comme suit:

""Période d'Engagement": La période, prenant fin au plus tard lors du quatrième anniversaire de la Clôture Finale, durant laquelle il est prévu que tous les Engagements des Investisseurs à souscrire des Actions en vertu d'un Contrat de Souscription seront pris et exécutés", et

(vi) dans la Section 1^{ère} ("Définitions") du prospectus de la Société, laquelle sera dorénavant rédigée comme suit:

""Commitment Period": the period, ending at latest by the fourth anniversary of the Final Closing, during which it is envisaged that all Investors' Commitments to subscribe for Shares under the Subscription Agreement will be drawn down and paid to the Fund subject to the conditions as set out under section 6.5 herein".

Modification de la Section 8.1 ("Term of the Fund") du prospectus de la Société, laquelle sera dorénavant rédigée comme suit:

"The intended term of the Fund shall be seven years from the Final Closing and shall consist of:

- a) a Commitment Period of four years from the Final Closing, followed by
- b) a holding and divestment period of up to three years.

The Fund will therefore in principle expire on 30 June 2012. However, the term of the Fund may be extended twice upon proposal by the Board by one additional year on each occasion, provided however that the Commitment Period may be extended only once. Any extension request by the Board requires a Super-Majority approval of the Shareholders."

2. Changement dans les restrictions d'investissement

Modification de la Section 4.2, d) du prospectus de la Société, laquelle sera dorénavant rédigée comme suit:

"d) The Fund may invest directly or indirectly up to 100% of the total Commitments of the Fund in office properties. The Fund may invest directly or indirectly up to 40% of the total Commitments of the Fund in warehousing/logistics property and up to 60% of the total Commitments of the Fund in properties for retail purposes (such as shopping centers)."

3. Changement dans la période de reporting à trimestriellement

Modification du prospectus de la Société pour refléter l'augmentation de la fréquence des rapports financiers non audités de rapports semi-annuels à des rapports trimestriels, en particulier modification de l'avant dernier point de la section "Important Information", du second paragraphe de la Section 4.1 (Investment objective), du premier paragraphe de la Section 16 (Information for the Shareholders) et du point h) de la Section 17 (Documents available for inspection) du prospectus de la Société.

4. Modifications suite au changement de la loi luxembourgeoise

Modification des statuts et du prospectus de la Société pour se conformer à la loi luxembourgeoise du 13 février 2007 sur les fonds d'investissement spécialisés, qui a abrogé et remplacé la loi luxembourgeoise du 19 juillet 1991 concernant les organismes de placement collectif dont les titres ne sont pas destinés au placement dans le public, résultant dans les modifications suivantes:

(vii) Le remplacement de la définition de "Loi du 19 juillet 1991" ("Law of 19 July 1991") dans la section Définitions des statuts de la Société et dans la Section 1^{ère} (Définitions) du prospectus de la Société, dorénavant rédigé comme suit:

""Loi du 13 février 2007": la loi luxembourgeoise du 13 février 2007 sur les fonds d'investissement spécialisés ("Law of 13 February 2007": the Luxembourg law of 13 February 2007 on specialised investment funds").

(viii) Le remplacement de toutes références à la "Loi du 19 juillet 1991" ou "Loi du 19 juillet 1991 concernant les organismes de placement collectif dont les titres ne sont pas destinés au placement dans le public" dans les statuts et le prospectus de la Société par "Loi du 13 février 2007" ou "Loi du 13 février 2007 sur les fonds d'investissements spécialisés", en particulier dans le troisième paragraphe de l'Article 4, dans le dernier paragraphe de l'Article 10(1), dans le second paragraphe de l'Article 23, dans le second paragraphe de l'Article 29 et dans le premier paragraphe de l'Article 34 des statuts de la Société, de même que dans le premier point de la Section "Important Information" du prospectus de la Société; et

(ix) Le remplacement du terme "société d'investissement à capital variable" et son abréviation "SICAV" dans les statuts et le prospectus de la Société par le terme "société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé" et son abréviation "SICAV-SIF", en particulier dans l'Article 1^{er} des statuts de la Société, de même que sur la page de garde, la section Définition, l'avant dernier point de la section "Important Information" et le premier paragraphe de la Section 9 (Corporate Information) du prospectus de la Société.

5. Modification suite à de préalables résolutions

Modification du prospectus de la Société pour inclure:

(x) la nomination de Mme Alexandra Brehm comme membre du conseil d'administration de la Société, en particulier modification de la Section 2.2 (The Board of directors) du prospectus de la Société; et

(xi) la nomination d'Ernst & Young comme auditeur de la Société, en particulier modification de la Section 2.3 (The Investment Advisor, central administration and legal advisers) du prospectus de la Société;

les deux nominations adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 31 mars 2008;

(xii) le transfert du siège social de la Société au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, adopté par le conseil d'administration de la Société le 1^{er} août 2006, en particulier modification de la page de garde et de la Section 17 (Documents available for inspection) du prospectus de la Société; et

(xiii) le transfert du siège social de Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A., en sa capacité de dépositaire, agent domiciliataire et de société, agent administratif, agent principal de registre et de transfert de la Société au 2-8,

avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en particulier modification de la Section 2.3 (The Investment Advisor, central administration and legal advisers) du prospectus de la Société.

6. Modification de la Section 9 (Corporate Information) du prospectus de la Société pour inclure une référence aux modifications faites aux statuts de la Société lors de la présente assemblée générale des actionnaires.

7. Acceptation que toutes les modifications mentionnées ci-dessus aux statuts et prospectus de la Société sont soumises à la révision et à l'accord préalable de l'autorité de supervision luxembourgeoise, la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

8. Divers.

Après délibération, les résolutions suivantes ont été adoptées par l'assemblée générale des actionnaires de la Société conformément à l'article 25 des statuts de la Société:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier la définition de "Période d'Engagement":

(i) dans la section Définitions des statuts de la Société, laquelle sera dorénavant rédigée comme suit:

""Période d'Engagement": La période, prenant fin au plus tard lors du quatrième anniversaire de la Clôture Finale, durant laquelle il est prévu que tous les Engagements des Investisseurs à souscrire des Actions en vertu d'un Contrat de Souscription seront pris et exécutés", et

(ii) dans la Section 1^{ère} ("Définitions") du prospectus de la Société, laquelle sera dorénavant rédigée comme suit:

""Commitment Period": the period, ending at latest by the fourth anniversary of the Final Closing, during which it is envisaged that all Investors' Commitments to subscribe for Shares under the Subscription Agreement will be drawn down and paid to the Fund subject to the conditions as set out under section 6.5 herein".

De plus, l'assemblée générale des actionnaires décide de modifier la Section 8.1 ("Term of the Fund") du prospectus de la Société, laquelle sera dorénavant rédigée comme suit:

"The intended term of the Fund shall be seven years from the Final Closing and shall consist of:

- a) a Commitment Period of four years from the Final Closing, followed by
- b) a holding and divestment period of up to three years.

The Fund will therefore in principle expire on 30 June 2012. However, the term of the Fund may be extended twice upon proposal by the Board by one additional year on each occasion, provided however that the Commitment Period may be extended only once. Any extension request by the Board requires a Super-Majority approval of the Shareholders."

Seconde résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier la Section 4.2, d) du prospectus de la Société, laquelle sera dorénavant rédigée comme suit:

"d) The Fund may invest directly or indirectly up to 100% of the total Commitments of the Fund in office properties. The Fund may invest directly or indirectly up to 40% of the total Commitments of the Fund in warehousing/logistics property and up to 60% of the total Commitments of the Fund in properties for retail purposes (such as shopping centers)."

Troisième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier le prospectus de la Société pour refléter l'augmentation de la fréquence des rapports financiers non audités de rapports semi-annuels à des rapports trimestriels, en particulier de modifier l'avant dernier point de la section "Important Information", le second paragraphe de la Section 4.1 (Investment objective), le premier paragraphe de la Section 16 (Information for the Shareholders) et le point h) de la Section 17 (Documents available for inspection) du prospectus de la Société.

Quatrième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier les statuts et le prospectus de la Société pour se conformer à la loi luxembourgeoise du 13 février 2007 sur les fonds d'investissement spécialisés, qui a abrogé et remplacé la loi luxembourgeoise du 19 juillet 1991 concernant les organismes de placement collectif dont les titres ne sont pas destinés au placement dans le public, résultant dans les modifications suivantes:

(i) Le remplacement de la définition de "Loi du 19 juillet 1991" ("Law of 19 July 1991") dans la section Définitions des statuts de la Société et dans la Section 1^{ère} (Définitions) du prospectus de la Société, dorénavant rédigé comme suit:

""Loi du 13 février 2007": la loi luxembourgeoise du 13 février 2007 sur les fonds d'investissement spécialisés (""Law of 13 February 2007": the Luxembourg law of 13 February 2007 on specialised investment funds").

(ii) Le remplacement de toutes références à la "Loi du 19 juillet 1991" ou "Loi du 19 juillet 1991 concernant les organismes de placement collectif dont les titres ne sont pas destinés au placement dans le public" dans les statuts et le prospectus de la Société par "Loi du 13 février 2007" ou "Loi du 13 février 2007 sur les fonds d'investissements spécialisés", en particulier dans le troisième paragraphe de l'Article 4, dans le dernier paragraphe de l'Article 10(1), dans le second paragraphe de l'Article 23, dans le second paragraphe de l'Article 29 et dans le premier paragraphe de l'Article 34 des statuts de la Société, de même que dans le premier point de la Section "Important Information" du prospectus de la Société; et

(iii) Le remplacement du terme "société d'investissement à capital variable" et son abréviation "SICAV" dans les statuts et le prospectus de la Société par le terme "société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé" et son abréviation "SICAV-SIF", en particulier dans l'Article 1^{er} des statuts de la Société, de même que sur la page de garde, la section Définition, l'avant dernier point de la section "Important Information" et le premier paragraphe de la Section 9 (Corporate Information) du prospectus de la Société

Cinquième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier le prospectus de la Société pour inclure:

(i) la nomination de Mme Alexandra Brehm comme membre du conseil d'administration de la Société, en particulier modification de la Section 2.2 (The Board of directors) du prospectus de la Société; et

(ii) la nomination d'Ernst & Young comme auditeur de la Société, en particulier modification de la Section 2.3 (The Investment Advisor, central administration and legal advisers) du prospectus de la Société;

les deux nominations adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 31 mars 2008;

(iii) le transfert du siège social de la Société au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, adopté par le conseil d'administration de la Société le 1^{er} août 2006, en particulier modification de la page de garde et de la Section 17 (Documents available for inspection) du prospectus de la Société; et

(iv) le transfert du siège social de Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A., en sa capacité de dépositaire, agent domiciliataire et de société, agent administratif, agent principal de registre et de transfert de la Société au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en particulier modification de la Section 2.3 (The Investment Advisor, central administration and legal advisers) du prospectus de la Société.

Sixième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier la Section 9 (Corporate Information) du prospectus de la Société pour inclure une référence aux modifications faites aux statuts de la Société lors de la présente assemblée générale des actionnaires.

Septième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide d'accepter que toutes les modifications mentionnées ci-dessus aux statuts et prospectus de la Société sont soumises à la révision et à l'accord préalable de l'autorité de supervision luxembourgeoise, la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à environ mille huit cent cinquante (1.850,-) euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête des comparants, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: K. Meynaerts, D. d'Ocquier et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 5 août 2008. LAC/2008/32656. — Reçu douze euros Eur 12,-.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008109674/5770/369.

(080126894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

**Sofinpro International S.A., Société Anonyme,
(anc. Rêve International S.A.).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 88.209.

L'an deux mille huit, le huit juillet.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société "REVE INTERNATIONAL S.A.", avec siège social à L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri, constituée suivant acte reçu par le notaire Frank

BADEN, alors de résidence à Luxembourg, en date du 1^{er} juillet 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1368 du 20 septembre 2002. Les statuts de la Société n'ont pas encore été modifiés depuis.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Sandrine ORTWERTH, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Nicole HENOUMONT, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

et scrutateur Madame Nicole HENOUMONT, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

- 1) Renonciation aux modalités légales relatives aux convocations de l'assemblée;
- 2) Changement de la dénomination en "SOFINPRO INTERNATIONAL S.A.";
- 3) Suppression des deux groupes d'administrateurs A et B et modification de la durée de leur mandat qui ne pourra excéder six ans;
- 4) Suppression des alinéas 3, 4 et 5 de l'article 7 des statuts et ajout des mots suivants: "Lorsque la Société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration. Le Conseil d'administration devra choisir en son sein un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion sera conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur. Le Conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue. Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué. La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

La Société se trouve engagée soit par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la Société sera engagée par sa seule signature."

5) Modification subséquente des articles 1^{er}, 6 et 7 des statuts pour les mettre en concordance avec les résolutions qui précèdent.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires et leurs mandataires, par les membres du bureau et le notaire, sera enregistrée avec le présent acte, ensemble avec les procurations paraphées "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III. Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées. Dès lors, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour précité, dont les actionnaires ont eu connaissance avant la tenue de l'assemblée.

IV. Après délibération, l'assemblée prend les résolutions suivante à l'unanimité:

Première résolution

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les associés se considérant eux-mêmes comme dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de changer la dénomination de la Société de "REVE INTERNATIONAL S.A." en "SOFINPRO INTERNATIONAL S.A."

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de supprimer les deux groupes d'administrateurs A et B et de modifier la durée de leur mandat de sorte qu'il ne pourra pas excéder six ans.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de supprimer les alinéas 3, 4 et 5 de l'article 7 des statuts de la Société et d'y ajouter à la place les mots suivants:

" **Art. 7. alinéa 3 suivants.** Lorsque la Société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration. Le Conseil d'administration devra choisir en son sein un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion sera conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur. Le Conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue. Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué. La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

La Société se trouve engagée soit par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la Société sera engagée par sa seule signature."

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de modifier les articles 1^{er}, 6 et 7 des statuts pour les mettre en concordance avec les résolutions qui précèdent:

" **Art. 1^{er}.** Il est constitué par les présentes entres les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après une société anonyme luxembourgeoise, dénommée "SOFINPRO INTERNATIONAL S.A.". "

" **Art. 6.** La Société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale.

Les administrateurs sont nommés pour un terme n'excédant pas six années."

" **Art. 7. alinéa 3 suivants.** (voir résolutions précédente)."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue du pays aux comparants, connus du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: S. Ortwerth, N. Henoumont et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 11 juillet 2008. LAC/2008/28703. — Reçu douze euros Eur 12,-.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008109675/5770/110.

(080126941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

C. & P. International Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 38.778.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2008.

Pour C. & P. International Holding S.A.

Signature

Référence de publication: 2008110136/744/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08797. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

Industrie 2000 S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.

R.C.S. Luxembourg B 33.734.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour compte de Industrie 2000 S.A.H.

Fiduplan S.A.

Signature

Référence de publication: 2008110137/752/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT08820. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

Labmex International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 112.131.

Extrait des résolutions adoptées par le conseil de gérance de la société en date du 6 juin 2008

Le siège social de la société est transféré avec effet au 1^{er} août 2008 du 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Luxembourg, le 12 août 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008109701/631/17.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09132. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

Anfinanz Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 38.739.

Auszug aus dem Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung vom 31. Juli 2008

Der bisherige Gesellschaftssitz 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg wird mit Wirkung vom 01. August 2008 verlegt nach

62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Luxemburg, den 31. August 2008.

Die Versammlung

Unterschrift

Référence de publication: 2008109681/756/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09408. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

Asalux Serrurerie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 123.532.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour ASALUX SERRURERIE SARL

Emmanuel KARP / Tilly KLEIN

Référence de publication: 2008110174/597/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT02686. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

EPI Partners, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 115.432.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour EPI PARTNERS SARL

Emmanuel KARP / Tilly KLEIN

Référence de publication: 2008110173/597/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT02690. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

Financière Transports et Organisations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7246 Helmsange, 42, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 119.955.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour FINANCIERE TRANSPORTS ET ORGANISATIONS S.A.

Emmanuel KARP / Tilly KLEIN

Référence de publication: 2008110175/597/14.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01749. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

Pegasus Management, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 103.769.

Les comptes annuels au 31 octobre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008110196/1005/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2008, réf. LSO-CS11088. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

Fromagerie de Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5811 Fentange, 93, rue de Bettembourg.

R.C.S. Luxembourg B 18.225.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour Fromagerie de Luxembourg SARL

Emmanuel KARP / Tilly KLEIN

Référence de publication: 2008110176/597/14.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01744. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

Sovina S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4205 Esch-sur-Alzette, 10, rue Lankelz.

R.C.S. Luxembourg B 63.697.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour SOVINA SA

Emmanuel KARP / Tilly KLEIN

Référence de publication: 2008110177/597/14.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01742. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

Habentia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3855 Schifflange, 70-72A, Cité Emile Mayrisch.

R.C.S. Luxembourg B 87.061.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour HABENTIA S.A R.L.

Emmanuel KARP / Tilly KLEIN

Référence de publication: 2008110171/597/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03344. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

APV (Gebomsa) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 111.269.

Le bilan au 31 mars 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008109507/5499/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT10011. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.
